



"Rendez-nous notre école!"

Plus de 2,500 étudiants et enseignants de l'université populaire de Pékin ont manifesté hier devant le siège du gouvernement et du parti en réclamant l'évacuation de leur campus par l'armée. Depuis 1978, un tiers des locaux restent sous contrôle des militaires. "Nous n'irons plus en classes tant que l'armée restera. Rendez-nous nos dortoirs et nos cuisines", scandaient les étudiants, qui ont défilé en bon ordre, en agitant drapeaux et banderoles.

## Giscard aurait reçu des diamants de Bokassa Ier

PARIS (d'après AP, AFP et UPD) — Des odeurs de Watergate flottent sur Paris depuis la publication, hier, d'informations voulant que le président de la République, M. Valéry Giscard d'Estaing, ait profité personnellement des largesses de l'ex-empereur du Centrafrique, Bokassa Ier.

A cela s'ajoute le fait que toutes les archives de l'ex-empereur ont été saisies par des paras français au cours d'une opération menée au moment même où l'ex-empereur était déposé et ont été cachées à l'ambassade de France à Bangui.

Trois quotidiens d'opposition ainsi que "Le Monde" ont repris, hier, les informations de l'hebdomadaire satirique "Le Canard enchaîné" selon lesquelles M. Valéry Giscard d'Estaing aurait reçu en 1973, alors qu'il était ministre des Finances, un "cadeau" de Jean-Bédel Bokassa, alors président du Centrafrique: une plaquette de 30 carats de diamants. La valeur de ces diamants serait actuellement de plus de \$200,000.

D'autres personnalités auraient également des largesses de Bokassa, notamment le frère de Giscard, Olivier, ses cousins François et Jacques Giscard d'Estaing, son conseiller spécial sur les questions africaines, René Journiac, son ministre de la Défense, Yvon Bourges, ainsi que son ministre de la Coopération, Robert Galley.

Ce dernier avait dû récemment essayer les feux de l'opposition après avoir déclaré que le massacre des

écoliers de Bangui était un "pseudo-événement".

"Le Canard enchaîné" publie en date du 10 octobre ce qu'il présente comme le fac-similé du "bon de commande" signé par Bokassa et adressé au "Comptoir national du diamant" de son pays.

Claude Angeli, qui signe l'article, affirme que les témoignages sur les cadeaux de Bokassa "figurent dans les archives du Comptoir national du diamant" et qu'on retrouve également des traces des générosités de l'ex-empereur dans les archives du Trésor public centrafricain.

"On comprend mieux aujourd'hui l'inquiétude qui régnait en France, l'autre semaine, à l'idée que les archives de Bokassa pourraient être dispersées", ajoute Angeli.

"Il fallait donc les faire disparaître, ces archives trop bavardes, et les paras français s'en sont chargés", affirme l'article.

Malgré de multiples appels de journalistes, le palais de l'Élysée n'avait encore fait aucun commentaire, hier soir. Un porte-parole de la présidence a cependant répondu à une question concernant "la pratique des cadeaux diplomatiques" que les échanges de cadeaux de caractère tradition-

nel, notamment lors des visites de membres du gouvernement dans les États étrangers, n'ont, en aucun cas, ni le caractère ni la valeur qui ont été mentionnés.

Cette pratique des cadeaux n'est régie par aucune réglementation en France, souligne-t-on par ailleurs.

Dans un éditorial de première page, "Le Monde" écrit que "le document paraissant authentique, la seule mise au point possible consisterait à annoncer que ce royal cadeau a été retourné à l'envoyeur".

Le directeur du journal, M. Jacques Fauvet, ajoute que deux décisions devraient être prises. "La première consisterait à transférer rapidement les archives de l'ex-empereur dans un lieu plus sûr qu'une ambassade de France. La seconde décision consisterait à accepter la commission d'enquête parlementaire qui a été demandée par François Mitterrand (premier secrétaire du Parti socialiste français) le 4 octobre et relancée ce mercredi même (hier) par le PS."

"Le Monde" consacre également un article au "patrimoine" de la famille de M. Valéry Giscard d'Estaing qui est, écrit-il, "étroitement liée, depuis plusieurs décennies, à des sociétés qui opèrent en Afrique et ont opéré en Indochine".

## Rhodésie: prochaine levée des sanctions

BLACKPOOL, Angleterre (d'après UPI et AFP) — Le secrétaire au Foreign Office, lord Carrington, a déclaré hier que le moment de lever les sanctions économiques contre le Zimbabwe-Rhodésie "ne peut être éloigné".

Mais il a ajouté qu'il ne pouvait être plus précis, alors qu'il se trouve profondément engagé dans la conférence de Londres sur le Zimbabwe-Rhodésie qui dure depuis cinq semaines. La Grande-Bretagne s'est engagée à lever les sanctions économiques "dès que possible", a annoncé lord Carrington à Blackpool.

Une motion en ce sens a été adoptée par une large majorité à l'issue d'un débat sur la politique rhodésienne du gouvernement britannique qui s'est déroulé au congrès annuel du Parti conservateur.

L'aile droite des "Tories" avait réclamé la levée immédiate des sanctions et la reconnaissance par Londres du régime de Salisbury. Cette motion a été repoussée.

D'autre part, lord Carrington a déclaré que l'intégration des forces du mouvement de guérilla du Front patriotique dans les forces de sécurité rhodésiennes, ainsi que le réclame le front, n'était "ni souhaitable ni possible".

Lord Carrington a expliqué que seule une solution durable négociée entre les parties au conflit pouvait mettre fin à la guerre et mener à une indépendance reconnue internationalement du Zimbabwe-Rhodésie.

### Autre sujet

Par ailleurs, le congrès, qui se déroule sur le thème "Le réalisme et la responsabilité", avait abordé hier matin le thème de "la loi et l'ordre", autre sujet susceptible de déclencher les passions.

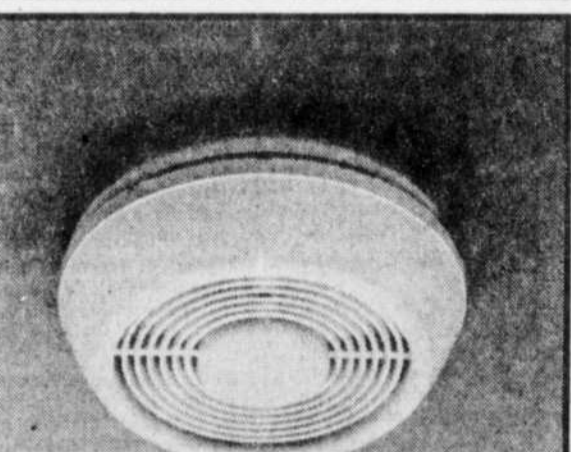
Après le refus en avril dernier du Parlement britannique de restaurer la peine de mort en Grande-Bretagne, le ministre de l'Intérieur M. William Whitelaw a annoncé hier deux mesures susceptibles d'apaiser une opinion avide de châtiments "exemplaires". Les criminels qui auraient mérité la peine de mort seront emprisonnés pour de très longues périodes, sinon à vie, a dit M. Whitelaw. D'autre part le ministère va ouvrir deux "centres de redressement" expérimentaux pour jeunes délinquants de 17 à 21 ans qui seront soumis à un régime de travail manuel rigoureux.

## La Bible

Tu es le Dieu des humbles,  
le secours des opprimés,  
le soutien des faibles,  
l'abri des délaissés,  
le sauveur des désespérés

Judith 10<sup>13</sup>

FONDATION GIGUERE  
AUTOMOBILE



## ALERTE COMME PAS UN !

Le grand protecteur de vies et de biens...

### PROTÉGEZ VOTRE MONDE ET VOS BIENS...

En cas d'incendie, agir rapidement peut aussi vouloir dire... sauver des vies.

Le Détecteur de Fumée à circuit transistorisé et à ionisation équilibrée à deux chambres, détecte la présence dans l'air de produits de combustion invisibles dès le début d'un incendie. L'avertisseur prévient dès que la fumée atteint un niveau dangereux. Un signal de 85 décibels se fait entendre même derrière une porte close.

### CARACTÉRISTIQUES...

- Des particules à peine visibles lui permettent la détection dès 4 stades d'un incendie.
- Avertisseur très puissant d'une grande portée.
- Diode Electroluminescente clignotante qui indique la mise en circuit.

- Alarmement automatique du détecteur une fois la fumée dissipée.
- Bouton de vérification pour les circuits, les chambres de détection, le hurler et le pile.
- Pile alcaline d'une durée de 12 à 18 mois.
- Signal sonore signifiant que la pile est à remplacer.
- Possibilité de relier un maximum de 4 unités.

Voulez protéger sa vie et celle des siens, non de plus légitime. C'est pourquoi nous vous suggérons le détecteur de fumée et d'incendie, le grand protecteur de vie et de biens... Il est conçu pour une surveillance de tout instant.

Le détecteur de fumée, pour une meilleure protection.

20495  
SPECIAL \$19<sup>95</sup>

## boiteau lumineux

1295, ouest boul. Charest, Québec, tél. 683 2271  
Les Galeries Chagnon, Lévis, tél. 837 5135

# DES TRUCS ET LEURS AVANTAGES N°2

COMMENÇONS, CHEZ NOUS, PAR ÉLIMINER LE GASPILLAGE D'ÉLECTRICITÉ



### DE L'EAU CHAUDE OU DE L'EAU BOUILLANTE?

Voici un bon moyen pour commencer chez vous à éliminer le gaspillage d'électricité. Vérifiez à quelle température vous chauffez votre eau. Si le thermostat du chauffe-eau est à un degré trop élevé, il gaspille énergie et argent. Réglez-le à 60°C (140°F). Si vous avez un lave-vaisselle, la température doit être fixée à 66°C (150°F). Et gardez l'eau bouillante pour le thé...

### GOUTTE À GOUTTE, C'EST NOTRE ÉNERGIE ET NOTRE ARGENT QUI FUIENT...

C'est facile de réparer les robinets d'eau chaude qui fuient. Dans bien des cas, il suffit de poser des rondelles de caoutchouc neuves. Imaginez qu'une goutte à la seconde peut vous faire gaspiller chaque mois près de 150 gallons d'eau chauffée en pure perte!

### AUX DOUCHES!

En prenant des douches rapides plutôt que des bains extravagants, vous économisez l'eau chaude. Plus nombreuse est votre famille, plus grandes seront vos économies! Pourquoi jeter votre argent à l'eau?

### UN BON TUYAU: ISOLEZ LES CONDUITS

Vous avez intérêt à bien isoler tous les tuyaux qui transportent l'eau chaude vers les différentes pièces de la maison. Pour réduire les déperditions de chaleur, entourez-les de bandes de mousse isolante faciles à poser. Prenez soin de bien recouvrir tous les raccords.

### PLEIN, LE LAVE-VAISSELLE EST DANS SON ASSIETTE!

Étant donné son "appétit", confiez à cet appareil un seul lavage de vaisselle par jour, de préférence en soirée. Utilisez les cycles courts (ils gaspillent moins d'eau chaude) et laissez sécher la vaisselle à l'air libre.



### UN GROS LAVAGE VAUT MIEUX QUE DEUX OU TROIS PETITS

Confiez à votre machine à laver une charge de vêtements qui justifie un cycle complet. Ce qui coûte le plus cher dans le lavage, c'est l'eau chaude consommée; l'eau bouillante ne rend pas nécessairement le linge plus propre...

### FÉLICITATIONS! VOUS ÊTES MAINTENANT DANS LA BONNE VOIE

En utilisant ces quelques trucs faciles, vous contribuerez à éliminer le gaspillage d'électricité et à conserver cette richesse naturelle incomparable qu'est notre énergie hydroélectrique.

## OCTOBRE, MOIS INTERNATIONAL DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



# Le pape voyagera le plus souvent possible

CITE DU VATICAN (d'après AFP et AP) — Jean-Paul II a déclaré hier que son voyage en Irlande et aux États-Unis avait été une "catéchèse itinérante" pour "confirmer dans la foi des millions et des millions de frères".

S'adressant à quelque 50.000 pèlerins rassemblés place Saint-Pierre pour l'audience générale, il a souligné qu'il avait voulu se faire aussi l'interprète des peuples désireux de justice et de paix.

Des sa première rencontre avec les fidèles à Rome, le pape a confirmé son intention de quitter le plus souvent possible le Vatican où il se sent à l'étroit, pour reprendre son bâton de pèlerin. Le 21 octobre prochain, il se rendra prier pour la paix au sanctuaire marial de Pompé, près de Naples, a-t-il annoncé lui-même. Mais il n'attend pas cette date pour sortir du palais apostolique; 20.000 cheminots romains l'attendent dans un entrepôt ferroviaire de la banlieue de Rome, où

le chef de l'Eglise ira en train depuis la petite gare du Vatican.

Désormais, même à l'audience générale du mercredi, on ne parle que des voyages de Jean-Paul II. Des fidèles allemands lui ont déjà souhaité la "bienvenue à Cologne" avec un placard. Plus de 2.500 choristes d'Essen l'ont remercié à l'avance en interprétant plusieurs chorals de musique religieuse du 17e siècle allemand.

Le cardinal autrichien Franciscus Koenig, venu avec un groupe de pilotes de la compagnie nationale aérienne d'Autriche, a affirmé que le souverain pontife pourrait inaugurer dans deux ans à Vienne un "congrès eucharistique de l'Europe centrale". Le cardinal avait soulevé l'idée d'une telle rencontre auprès du pape pendant son voyage de Pologne et ce dernier y avait répondu avec enthousiasme.

Le pape a rencontré au cours de

l'audience M. Jose Aspiras, ministre philippin du Tourisme. Selon le dernier, le chef de l'Eglise pourrait venir dans son pays au début de l'année prochaine.

### La question des femmes

Rendant hommage à la contribution des laïcs, le pape Jean-Paul II a déclaré que l'Eglise bénéficiait des ressources de foi et de charité dont dispose la femme.

Selon le pape, les femmes "doivent trouver le rôle exact qui leur est assigné dans l'Eglise, au sein d'organisations catholiques laïques".

S'adressant, en particulier, à 600 supérieures de diverses congrégations religieuses féminines, réunies en assemblée à Rome, le pape leur a demandé d'être des "mères sensibles et éclairées, jamais irritées ou amères".

## Avis public

Gouvernement  
du Québec

### PROJET DE MODIFICATION CONFECTION POUR DAMES

Le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, monsieur Pierre-Marc Johnson, après consultation des parties contractantes, donne avis par les présentes, conformément à la Loi sur les décrets de convention collective (L.R.Q. chapitre D-2), qu'il a l'intention de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil la modification suivante au décret 523 du 11 mai 1955 et modifications, relatif à l'industrie de la confection pour dames au Québec:

Remplacer les articles 1 à XXV inclusivement par les suivants:

#### 1.00 CHAMP D'APPLICATION:

1.01 TERRITORIAL: Le décret s'applique à tout le Québec.

1.02 INDUSTRIEL: Le décret s'applique à la confection de vêtements ou de parties de vêtements suivants, destinés à une personne du sexe féminin:

Mantes, manteaux, costumes, pantalonneurs, blazers, imperméables, anoraks, canadiennes (station-wagon), vêtements de ski, robes, ensembles, robes d'intérieur, robes de chambre, kimonos, uniformes, sarraux, blouses, blouses-tabliers, vêtements de sport, de plage et de jeu, maillots de bain, gilets, jupes, pantalons, shorts, que ces vêtements forment un tout ou qu'ils fassent partie d'un ensemble, et tout autre vêtement analogue, fait de n'importe quelle matière.

1.03 PROFESSIONNEL: Le décret s'applique à tout employeur manufacturier, détaillant, contracteur, entrepreneur, sous-traitant, distributeur et intermédiaire qui confectionne directement ou indirectement, dans son atelier ou ailleurs au Québec, les vêtements mentionnés à l'article 1.02.

1.04 EXCLUSION: Le décret ne s'applique pas:

a) Aux mantes, manteaux, costumes, anoraks, esquimaux, blousons, vestes et vestons de toutes sortes pour fillettes de la naissance jusqu'à la grandeur seize (16) ans inclusivement. La grandeur seize (16) ans ne doit pas dépasser les mesures du corps déterminées par le programme de normalisation des tailles de vêtements d'enfants appelé Taille Canada Standard, approuvé par l'Office des normes du gouvernement canadien, soit 82 centimètres de poitrine, 65 centimètres de taille et 83 centimètres de hanches, quand ces vêtements sont fabriqués dans les conditions suivantes, dont la preuve incombe auxdits employeurs, soit:

i) Lesdits vêtements d'enfants doivent être manufacturés entièrement selon la méthode de production normalement utilisée dans l'industrie des vêtements pour hommes et garçons.

ii) Ledit employeur ne doit pas être un manufacturier, entrepreneur ou sous-traitant s'occupant principalement de la confection de vêtements pour dames, dont les mesures dépassent celles de la grandeur seize (16) ans, telle que définie au paragraphe a) de l'article 1.04.

iii) Lesdits vêtements d'enfants ne doivent pas être fabriqués avec l'intention ou dans le but de se soustraire directement ou indirectement aux dispositions du présent décret.

b) Aux vêtements de caoutchouc vulcanisé, naturel ou synthétique.

c) Au travail désigné dans l'industrie comme travail de garniture, de plissage, de bordage ou de broderie.

d) Au couturier qui confectionne exclusivement des vêtements sur mesure pour clients individuels, pour autant que ces vêtements ne sont pas produits pour la vente aux magasins ou pour la vente par les intermédiaires du marché de gros.

e) Au salarié affecté aux opérations de triottage des tissus, allant du filage des fibres au pressage des pièces de tricot.

f) Au salarié qui assemble ou finit les vêtements par remailage.

g) Au salarié qui confectionne des vêtements de tricot entièrement ajustés, suivant la forme du corps et qui ne nécessitent pour l'assemblage aucune coupe autre que celle des fentes.

h) Aux vêtements pour fillettes ne dépassant pas la grandeur six (6) ans, telle que déterminée par le programme de normalisation des tailles de vêtements d'enfants appelé Taille Canada Standard, approuvé par l'Office des normes du gouvernement canadien, soit 82 centimètres de poitrine, 53 centimètres de taille et 60 centimètres de hanches.

i) La confection de robes de bain, robes de chambre et kimonos, lorsque le tissu utilisé pèse au moins 270 grammes au mètre carré.

j) Aux vêtements tricoteux couvrant la partie supérieure du corps qui ont une lisière fine indénouable et qui n'excèdent pas 68 centimètres de longueur lorsque les tissus utilisés ont été tricoteux dans un atelier du manufacturier sous forme de panneaux de tricot.

k) Aux vêtements confectionnés exclusivement de fibres tissées à la main, lorsque la coupe du tissu doit se faire vêtement par vêtement.

2.00 DEFINITIONS: Dans le présent décret, les expressions suivantes désignent:

2.01 AIDE A TOUTES MAINS: Salarié qui effectue, dans l'atelier, une opération accessoire à la confection du vêtement et pour laquelle aucune classe d'emploi n'est prévue dans le décret, comme, par exemple, mais sans restreindre la généralité de ce qui précède, couper les fils, nettoyer, etc.

2.02 AIDE-PRESSEUR: A l'exception de l'industrie des mantes, manteaux, costumes, pantalonneurs et blazers, salarié qui fait l'ouverture et le pressage des coutures, le pressage des pièces ainsi que tout autre pressage nécessaire pour l'assemblage du vêtement.

2.03 COLLEUR: Salarié qui applique de la colle ou un adhésif sur toute partie du vêtement et sans restriction, qui en applique sur le bord des poches, le bord inférieur ou les ourlets et colle la toile aux revers et à toute autre partie d'un vêtement, avant ou après que le vêtement ait été cousu par l'opérateur.

2.04 CONFECTIONNEUR D'ECHANTILLONS: Salarié qui effectue toute tâche de l'opérateur dans l'assemblage d'un échantillon.

2.05 COUPEUR CLASSE 1: Salarié qui fait la gradation, les tracos ou fait les deux, place ou étend, étire et coupe au moyen de ciseaux, à la machine, au couteau ou autrement la matière utilisée pour la confection de vêtements.

2.06 COUPEUR CLASSE 2: Salarié qui reproduit les tracos et qui effectue en partie le travail du coupeur classe 1, mais qui ne fait pas de tracos ou de gradation autres que celles des garnitures.

2.07 COUSEUR DE GARNITURES DE FOURRURE: Salarié qui exécute à la main l'épinglage et la couture des garnitures de fourrure.

2.08 COUSEUR DE GARNITURES DE FOURRURE ADJOINT: Salarié qui exécute à la main certaines tâches du coureur de garnitures de fourrure mais qui n'épingle pas la fourrure.

2.09 DRAPEUR: Salarié qui place à la main les garnitures ou accessoires sur le vêtement pour le finisseur.

2.10 EMPILEUR: Salarié qui empile les panneaux de tricot avant de les passer au coupeur.

2.11 ETALEUR: A l'exception de l'industrie des mantes, manteaux, costumes, pantalonneurs et blazers, salarié qui étend la matière pour le coupeur.

2.12 EXAMINATEUR: Salarié qui fait l'inspection des vêtements finis pour en déceler les défauts.

2.13 FAUFILEUR: Salarié qui faufile à la main ou à la machine.

2.14 FINISSEUR: Salarié qui complète la confection du vêtement après l'assemblage, en posant ou en cousant à la main des pièces ou garnitures, des boutons-pression, des boutons, des agrafes, des cravates, des ceintures, des boucles, des ganses, des cro-

chets ou des oeillets ou des bords inférieurs de vêtements ou effectue à la main toute autre opération nécessaire pour la finition du vêtement.

2.15 OPERATEUR: Salarié autre qu'un travailleur de section qui assemble à la machine à coudre les parties d'un vêtement ou qui, à l'aide d'une machine spéciale ou à deux (2) aiguilles, ferme toutes les coutures d'un vêtement ou quelques-unes seulement.

2.16 OPERATEUR DE MACHINE SPECIALE: Salarié qui, à l'aide de machines spéciales, fronce, plisse, dentelle, fait les boutonnières ou les ajours, coud les boutons, pose les boutons-pression, fait, rabat ou coupe les bords inférieurs de vêtements.

2.17 OPERATEUR (GARNITURES DE FOURRURE): Salarié qui pose à la machine les garnitures de fourrure.

2.18 OPERATEUR (VETEMENTS DE CUIR): Salarié qui assemble à la machine à coudre ordinaire, avec une machine à deux (2) aiguilles ou à l'aide d'une machine spéciale, quelques-unes ou toutes les parties d'un vêtement en cuir.

2.19 PANNEAU DE TRICOT: Pièce tricotée d'un vêtement ayant au moins une lisière fine avant d'être coupée et assemblée pour la confection en tout ou en partie du vêtement.

2.20 PRESSEUR: Salarié qui repasse un vêtement entièrement confectionné que ce soit au fer, à la machine ou au moyen de tout autre équipement.

2.21 PRESSEUR DE DESSOUS: Salarié qui presse toutes les coutures, les manches et les doublures des mantes, manteaux, costumes, pantalonneurs et blazers, afin de préparer le vêtement pour le finisseur.

2.22 PRESSEUR DE PIECES: Dans l'industrie des mantes, manteaux, costumes, pantalonneurs et blazers, salarié qui exécute le pressage accessoire et le pressage des pièces nécessaires pour préparer le vêtement pour l'opérateur.

2.23 SEPARATEUR: Salarié qui pose les étiquettes ou sépare, ou empaquette les différentes parties d'un vêtement après la coupe.

2.24 TRACE: Dessin à la main et étalage du patron effectués sur papier ou sur toute autre matière préalablement à la coupe de cette matière.

2.25 TRAVAILLEUR DE SECTION: Salarié qui effectue, au moyen d'une machine à coudre ou d'une machine spéciale, une ou plusieurs opérations qui constituent la couture complète d'un vêtement ou de la doublure.

#### 3.00 DUREE DU TRAVAIL:

3.01 JOURNEES ET SEMAINE NORMALES: La semaine normale de travail est de trente-cinq (35) heures étalées du lundi au vendredi. La journée normale de travail est de sept (7) heures étalées entre huit (8) heures et seize (16) heures, avec une interruption d'une (1) heure pour le repas entre douze (12) heures et treize (13) heures.

3.02 EXCEPTIONS: Malgré l'article 3.01, la journée normale de travail ainsi que la période de repos peuvent débiter à un autre moment pourvu que la journée normale soit étalée sur au plus huit (8) heures et qu'elle ne débute pas avant sept (7) heures ou ne se termine pas après dix-sept (17) heures. De plus, la période pour le repas peut être d'une durée de moins d'une (1) heure. L'employeur qui choisit d'étaler la journée normale de travail à un moment différent de celui prévu à l'article 3.01 ou d'accorder une période de moins d'une (1) heure pour le repas doit satisfaire aux conditions suivantes:

a) Obtenir le consentement d'une majorité des salariés intéressés.

b) Aviser le comité par écrit, au moins une (1) semaine au préalable, des heures de la journée normale observée dans son établissement.

3.03 PERIODE DE REPOS: Le salarié a droit, au milieu de la matinée, à une période de repos de quinze (15) minutes avec paie.

3.04 TRAVAIL INTERDIT: Le travail est interdit dans les cas suivants:

a) En dehors des heures fixées aux articles 3.01, 3.02 et 4.01.

b) Le samedi après douze (12) heures.

c) Le dimanche.

d) Le vendredi.

i) Après seize (16) heures, si la journée normale débute à huit (8) heures avec une (1) heure pour le repas.

ii) Après quinze (15) heures, si la journée normale débute à sept (7) heures avec une (1) heure pour le repas.

e) Durant un des jours fériés prévus à l'article 7.01.

f) Du 28 au 31 décembre inclusivement.

#### 4.00 HEURES SUPPLEMENTAIRES:

4.01 Un maximum de douze (12) heures supplémentaires est permis chaque semaine, dont deux (2) heures par jour du lundi au jeudi inclusivement et quatre (4) heures le samedi, selon ce qui suit:

a) Du lundi au jeudi, entre seize (16) heures et dix-huit (18) heures, si la semaine normale de travail est de huit (8) heures à seize (16) heures.

b) Du lundi au jeudi, entre quinze (15) heures et dix-sept (17) heures, si la semaine normale de travail est de sept (7) heures à quinze (15) heures.

c) Le samedi, entre huit (8) heures et douze (12) heures.

d) Si la période de repos est d'une durée de moins d'une (1) heure, les deux (2) heures supplémentaires débiteront à la fin de la journée normale de travail.

4.02 La rémunération pour les heures supplémentaires doit être calculée sur une base journalière.

4.03 Pour le salarié payé sur une base horaire, les heures supplémentaires entraînent une majoration de salaire de cinquante pour cent (50%).

4.04 Le travailleur à la pièce doit toucher pour chaque heure supplémentaire une majoration de salaire égale à la moitié de sa rémunération horaire moyenne durant l'année civile précédente en plus de la moitié de la somme des augmentations horaires accordées durant l'année en cours. Pour le salarié qui n'a pas travaillé durant l'année civile précédente, la majoration de salaire est égale à la moitié de sa rémunération à la pièce pour la semaine en cours divisée par le nombre d'heures effectuées durant cette période. Cependant, la rémunération ne peut être inférieure au taux horaire minimal prévu pour son emploi, majoré de cinquante pour cent (50%).

4.05 L'employeur n'est pas tenu de verser au salarié la majoration de salaire de cinquante pour cent (50%) pour une période n'excédant pas une (1) heure chaque jour pour combler la durée du retard au travail ou de toute absence durant la journée, dont le salarié est responsable. Cependant, pour le travail effectué durant la deuxième heure supplémentaire, le salarié doit toucher la rémunération prévue pour les heures supplémentaires.

4.06 Toute perte de temps causée à un salarié au cours d'une journée, par une mise à pied ou une période creuse, s'ajoute aux heures où il a travaillé aux fins du calcul de la journée normale de travail.

#### 5.00 SALAIRES:

5.01 Le salarié ne doit pas toucher moins que le taux horaire minimal suivant, qu'il travaille sur une base horaire, hebdomadaire ou à la pièce:

METIERS:

AIDE A TOUTES MAINS \$4.86

AIDE-PRESSEUR 5.55

COLLEUR 5.23

CONFECTIONNEUR D'ECHANTILLONS 5.35

COUPEUR CLASSE 1 8.04

COUPEUR CLASSE 2 7.75

COUSEUR DE GARNITURES DE FOURRURE 6.17

COUSEUR DE GARNITURES DE FOURRURE ADJOINT 5.19

METIERS:	JUSQU'A 2 MOIS	APRES 2 MOIS	APRES 5 MOIS	APRES 7 MOIS	APRES 9 MOIS	APRES 10 MOIS	APRES 13 MOIS	APRES 17 MOIS
AIDE A TOUTES MAINS	\$3.47	\$3.72	\$4.86					
AIDE-PRESSEUR	3.47	3.72	4.64	\$5.55				
COLLEUR	3.47	3.72	4.48	5.23				
COUPEUR CLASSE 2	3.47	3.72	4.40	5.07	\$5.74	\$6.41	\$7.08	\$7.75
COUSEUR DE GARNITURES DE FOURRURE	3.47	3.72	4.21	4.70	5.19	4.68	6.17	
COUSEUR DE GARNITURES DE FOURRURE ADJOINT	3.47	3.72	5.19					
EMPILEUR	3.47	3.72	4.35	4.97				
EXAMINATEUR	3.47	3.72	4.35	4.97				
FAUFILEUR	3.47	3.72	4.08	4.44	4.79	5.15		
FINISSEUR	3.47	3.72	4.20	4.68	5.15			
OPERATEUR	3.47	3.72	4.05	4.38	4.71	5.03	5.35	
OPERATEUR DE MACHINE SPECIALE	3.47	3.72	4.07	4.42	4.76	5.10		
OPERATEUR (GARNITURES DE FOURRURE)	3.47	3.72	4.19	4.69	5.13	5.60		
OPERATEUR (VETEMENTS DE CUIR)	3.47	3.72	4.05	4.37	4.70	5.02	5.35	
PRESSEUR	3.47	3.72	4.33	4.94	5.55	6.15	6.75	
PRESSEUR DE DESSOUS	3.47	3.72	4.31	4.89	5.48	6.06		
PRESSEUR DE PIECES	3.47	3.72	4.64	5.55				
SEPARATEUR	3.47	3.72	4.35	4.97				
TRAVAILLEUR DE SECTION	3.47	3.72	4.13	4.54	4.95	5.35		

5.02 Selon la durée de son expérience dans l'industrie, l'apprenti ne doit pas toucher moins que le taux horaire minimal suivant, qu'il travaille sur une base horaire, hebdomadaire ou à la pièce:

METIERS:	JUSQU'A 2 MOIS	APRES 2 MOIS	APRES 5 MOIS	APRES 7 MOIS	APRES 9 MOIS	APRES 10 MOIS	APRES 13 MOIS	APRES 17 MOIS
AIDE A TOUTES MAINS	\$3.47	\$3.72	\$4.86					
AIDE-PRESSEUR	3.47	3.72	4.64	\$5.55				
COLLEUR	3.47	3.72	4.48	5.23				
COUPEUR CLASSE 2	3.47	3.72	4.40	5.07	\$5.74	\$6.41	\$7.08	\$7.75
COUSEUR DE GARNITURES DE FOURRURE	3.47	3.72	4.21	4.70	5.19	4.68	6.17	
COUSEUR DE GARNITURES DE FOURRURE ADJOINT	3.47	3.72	5.19					
EMPILEUR	3.47	3.72	4.35	4.97				
EXAMINATEUR	3.47	3.72	4.35	4.97				
FAUFILEUR	3.47	3.72	4.08	4.44	4.79	5.15		
FINISSEUR	3.47	3.72	4.20	4.68	5.15			
OPERATEUR	3.47	3.72	4.05	4.38	4.71	5.03	5.35	
OPERATEUR DE MACHINE SPECIALE	3.47	3.72	4.07	4.42	4.76	5.10		
OPERATEUR (GARNITURES DE FOURRURE)	3.47	3.72	4.19	4.69	5.13	5.60		
OPERATEUR (VETEMENTS DE CUIR)	3.47	3.72	4.05	4.37	4.70	5.02	5.35	
PRESSEUR	3.47	3.72	4.33	4.94	5.55	6.15	6.75	
PRESSEUR DE DESSOUS	3.47	3.72	4.31	4.89	5.48	6.06		
PRESSEUR DE PIECES	3.47	3.72	4.64	5.55				
SEPARATEUR	3.47	3.72	4.35	4.97				
TRAVAILLEUR DE SECTION	3.47	3.72	4.13	4.54	4.95	5.35		

5.03 L'article 5.02 ne s'applique pas au confectionneur d'échantillons, au coupeur classe 1, au drapeur et à l'étaleur.

5.04 Le salarié qui a accompli deux (2) mois dans une industrie assujettie au présent décret est réputé avoir accompli deux (2) mois dans n'importe quel métier.

5.05 L'employeur ne doit pas réduire le taux à la pièce qui était payé pour du travail semblable, immédiatement avant l'entrée en vigueur du présent décret de modification.

5.06 PAIEMENT DU SALAIRE: Le salaire entier doit être versé en espèces à chaque période de paie et les mentions suivantes doivent apparaître sur l'enveloppe ou sur un bulletin de paie distinct:

1. Le nom de l'établissement.
2. Les nom et prénoms du salarié.
3. La matricule du salarié à l'horloge de pointage.
4. La date du paiement et la période de travail qui correspond au paiement.
5. Le nombre d'heures normales et le nombre d'heures supplémentaires.
6. L'indemnité afférente aux jours fériés.
7. Le montant du salaire brut.
8. La nature et le montant des retenues effectuées.
9. Le montant du salaire net.
10. Dans le cas d'un salarié rémunéré à la pièce, la quantité de pièces fabriquées, les numéros des modèles ainsi que le taux de salaire pour chaque pièce.

5.07 A l'exception de l'aide-pressueur, du confectionneur d'échantillons et de l'apprenti dans un métier énuméré à l'article 5.02, l'employeur peut rémunérer ses salariés suivant le mode de rémunération à la pièce ou suivant le mode de rémunération à l'heure, à la condition de leur verser la rémunération calculée selon le mode le plus avantageux pour chacun d'eux.

5.08 DISPOSITION SPECIALE RELATIVE AUX SALAIRES: Malgré toute autre disposition du présent décret, l'employeur doit verser au salarié au moins la rémunération hebdomadaire minimale la plus élevée qui lui serait payable selon l'Ordonnance numéro 4, 1972, de la Commission du salaire minimum ou selon toute autre ordonnance ultérieure qui pourrait la modifier ou la remplacer.

#### 6.00 TRAVAIL A DOMICILE:

6.01 Il est interdit de confier du travail à domicile à un salarié d'atelier qui travaille déjà dans un établissement assujetti au décret.

6.02 La confection de vêtements effectuée dans un domicile ou une maison d'habitation constitue du travail à domicile.

6.03 Le travailleur à domicile doit être rémunéré à la pièce. En plus de sa rémunération à la pièce, il reçoit un boni de 4% sur cette rémunération. Le taux à la pièce est déterminé en prenant, parmi les taux vérifiés par le comité, le moins élevé des taux à la pièce versés pour des vêtements comparables dans des établissements assujettis au décret et en le majorant de dix pour cent (10%).

6.04 Cependant, l'employeur peut déterminer le taux à la pièce payable au travailleur à domicile dans les seuls cas où un même vêtement a été confectionné dans son atelier, ou dans l'atelier du propriétaire de la marchandise, dans des conditions et quantités normales de production, par les salariés permanents qui n'ont pas été choisis spécialement.

6.05 Lorsque le même vêtement a été confectionné dans l'atelier de l'employeur ou du propriétaire de la marchandise au cours des douze (12) mois précédents et que toute la couture du vêtement a été effectuée par un seul salarié rémunéré à la pièce, le travailleur à domicile doit toucher le taux à la pièce versé au salarié

# LA LÉGENDE GRANDIT.



Depuis sept ans, tout le monde en parle: la légendaire Honda Civic, l'automobile réinventée. Et plus le monde en parle, plus la légende grandit. C'est comme ça que la Honda Civic est devenue la petite voiture la plus recherchée et la plus aimée au Canada.

Cette année on en reparlera de plus belle: avec la toute nouvelle Honda Civic, on a réinventé la voiture réinventée!

L'intérieur de la nouvelle Civic est plus grand... 14% plus grand sur la 3 portes standard. Plus d'espace pour les épaules, les hanches et les jambes - plus d'espace pour les bagages et un nouveau hayon pleine grandeur!

Les lignes extérieures de la nouvelle Civic sont plus nettes et plus aiguës pour fendre l'air, ce qui améliore son silence et sa consommation d'essence. Cette année, la CVCC ne consomme que 5.8 litres aux 100 km, (49 mpg), une amélioration de 6.5% par rapport à l'an dernier. Incroyable, n'est-ce pas? Et que dire de la 3 portes qui ne consomme que 6.7 litres aux 100 km! Techniquement, nous n'avons eu qu'à raffiner une formule éprouvée.

Si vous ne pensiez pas (comme presque tout le monde) que le confort et la tenue de route de la Civic pouvaient être améliorés, attendez de sentir sa nouvelle suspension!

Indépendante aux quatre roues, avec jambes de force MacPherson, elle affronte aisément les pires bosses et les pires trous. Et ce n'est pas tout: notre fameuse traction avant est toujours là, le moteur est maintenant plus gros, les freins ont été améliorés. Les disques avant ont été repensés et toutes les pièces mobiles ont été scellées pour les rendre plus fiables et en réduire l'entretien. Les tambours arrière sont maintenant autoréglables.

Qu'en pensez-vous? Oui-oui, on sait: "C'est bien beau tout ça... mais combien ça coûte?" Tenez bien votre chapeau de roue: La Civic 3 portes standard est maintenant moins chère que celle de l'an dernier! La Honda Civic: on a réinventé la voiture réinventée. Une nouvelle petite voiture "à faire parler d'elle" directement de l'usine où l'on a inventé les petites voitures "à faire parler d'elles." Prix à partir de \$4695.†

## LA TOUTE NOUVELLE HONDA CIVIC.

\* Ces chiffres ont été estimés en laboratoire au moyen de méthodes approuvées par Transport Canada. La consommation réelle dépend de votre façon de conduire, de l'état de votre voiture, des pièces d'équipement optionnelles et des conditions de la route. Les chiffres sont par contre une base de comparaison très utile à l'achat d'une voiture neuve.  
† Prix suggéré par le fabricant pour la Honda Civic 3 portes 1980. Il ne comprend pas le transport, les taxes provinciales, l'immatriculation et les frais de préparation du concessionnaire. Les concessionnaires sont libres de vendre moins cher. Le modèle représenté est la Civic 3 portes Deluxe.

Lallier Automobile Ltée  
185, avenue St-Sacrement  
Québec, Qué. G1N 3X4  
681-0525

E.G. Automobile Inc.  
155, rue Kennedy  
Lévis, Québec, G6V 6E2  
833-2135

Lallier Automobile Inc.  
280 - 47e Rue ouest  
Charlesbourg, P.Q. G1H 5H1  
623-9003

# Une semaine bien remplie et amplement diversifiée



marc samson  
musique

Du compositeur qui se vend le mieux au concert, Beethoven, à l'aventure de la musique d'aujourd'hui; en passant par les débuts à Québec de l'organiste suisse Jean-Marc Pulfer et du pianiste canadien John Hendrickson, et un spectacle de danse moderne — voilà ce que réserve la prochaine semaine.

Une semaine particulièrement bien remplie si on y ajoute une reprise de "L'histoire du soldat" de Stravinsky-Ramuz, au Croque-Musique du Grand Théâtre, dimanche à 11h.

Procédons par ordre de présentation.

Demain, à l'Institut canadien (et attention, à 21h), premier concert de la deuxième saison de l'Association de musique actuelle de Québec, organisme dont il a été plus longue-

ment question dans le cahier Arts et Spectacles de samedi dernier.

Bien entendu, de la musique d'aujourd'hui avec "Maqam-à-toi", oeuvre pour bande magnétique du Québécois Philippe Ménard; "Immobilis in Mobilis", pour flûte, hautbois, clarinette, violon, alto, violoncelle, deux pianos et percussions de l'Espagnol Jose Evangelista; "Nuvatuuq", pour flûte alto du Montréalais François Morel; "Eleven Echoes Echoes", pour flûte, clarinette, violon et piano de l'Américain George Crumb.

Toujours à l'Institut, lundi et pour ses seuls membres cette fois, récital du jeune pianiste canadien John Hendrickson, qui se distingua au Concours Chopin de 1975 (remporté par Krystian Zimerman) au point de se voir attribuer le prix de la Critique. L'année suivante, Hendrickson se classait en troisième place au Concours international de Montréal et méritait, en outre, le prix de la Meilleure Interprétation de la pièce canadienne inédite imposée.

Il jouera Deux Sonates (si mineur et do majeur) de Scarlatti; Andante et Variations de Haydn; Chaconne, tirée de la Partita pour violon no 2 de Bach dans la trans-

cription de Busoni; Trois Préludes de Violet Archer; Barcarolle et Polonaise en la bémol majeur de Chopin.

Le même soir, à la salle Louis-Frédéric, avec reprise mardi, concert "tout Beethoven". James De-Preist dirige l'OSQ dans deux de ses symphonies: la "Pastorale" et la "7e". Belle occasion pour l'orchestre de prouver qu'il peut "interpréter de façon valable les chefs-d'oeuvre connus du répertoire traditionnel", tel que le souhaitait le chef permanent de l'OSQ dans une récente interview.

A souligner que le concert de mardi, le premier de la série "Invitation", se donne à guichet fermé, mais que celui de la veille (lundi) ouvre toutes grandes ses portes aux amateurs de Beethoven.

Mercredi, à l'église des Saints-Martyrs-Canadiens, ce sera au tour des Amis de l'orgue à commencer leur saison 1979-80. Ils ont invité pour ce faire Jean-Marc Pulfer, musicien formé au Conservatoire de Berne, qui a étudié ensuite avec Marie-Claire Alain et Gaston Litaize à Paris, et est maintenant organiste à Saint-Mathieu de Lucerne.

Le "Concerto en si mineur" de Walthier; Deux Chorales de Buxtehude; la Canzona en ré mineur et la Fugue en si mineur de Bach; Deux Chorales de Brahms; la Fantaisie en la de César Franck; deux Fantaisies et les Litanies de Jehan Alain, composent son programme.

Un public sans doute bien différent se rendra à l'Institut, le même soir, pour voir la réunion en spectacle des Ballets Ys et du groupe

Barde. Un atelier de la compagnie de danse torontoise a servi de point de départ à cette rencontre assez imprévue, laquelle fut reçue avec enthousiasme par le public.

Alors que des enregistrements de Barde avaient été utilisés en cette occasion, les membres du groupe seront tous présents cette fois à l'Institut — édit d'une tournée de quelques centres du Québec. Ils feront la première des

trois parties du programme; le Ballet Ys viendra ensuite avec son répertoire habituel (dont "Elegy") et les deux se retrouveront pour une suite de trois danses ("Les coeurs verts") à caractère "traditionnel".

Quant au spectacle que devait donner, ce soir à Louis-Frédéric, le Toronto Dance Theater, il a été annulé en raison de la très faible vente des billets; à peine 250 sur une possibilité de 1.800.



"Les coeurs verts" dansés par le Ballet Ys, et inspirés de chansons traditionnelles arrangées et interprétées par le groupe Barde.

## Injonction contre "Les fées" étudiée par la Cour d'appel

MONTREAL (PC) — Après deux heures de discussions, la Cour d'appel du Québec a décidé, hier, de prendre en délibéré la demande d'une quinzaine de personnes et groupes qui veulent que les représentations et les textes de la pièce de Denise Boucher, "Les fées ont soif", soient interdits.

Déjà, en janvier dernier, le juge Gabrielle Vallée, de la Cour supérieure, avait débouté ces individus et organismes, en jugeant que leur démarche s'inscrivait plutôt dans les "actions d'intérêt public" et que de ce fait, le droit de poursuite dans une cause semblable revenait plutôt au Procureur général du Québec, responsable de la paix et de l'ordre public.

Revenant à la charge devant la Cour d'appel, le procureur des requé-

rants, Me Emile Colas, a soutenu que ceux, qui ont été offensés par l'immoralité et même l'obscénité de la pièce, tout en étant lésés dans leur croyance, leurs convictions et même leur chair, avaient désormais droit à l'injonction, en raison même des nouvelles dispositions de la Charte des droits et libertés de la personne au Québec.

### Motifs

Me Colas s'en est également pris à une affirmation du procureur Yvan Bolduc, représentant le Théâtre du Nouveau-Monde, son directeur, les comédiens et l'auteur, voulant que la charte en question avait été précisément conçue pour protéger les droits des dissidents, plutôt que de confirmer ceux de la majorité.

Il a en outre appelé que le juge Vallée avait été fort bien avisée de rejeter la demande d'injonction, dès la procédure en irrecevabilité, empêchant ainsi de simples citoyens de s'arroger de pouvoirs de censure qui, depuis toujours, appartiennent aux autorités.

Me Bolduc s'était aussi appliqué à dire que la Loi des libertés du culte était toujours en force, pour empêcher notamment la propagande haineuse contre une religion, quelle qu'elle soit, mais que cette même loi stipulait bien cependant que les recours à exercer devaient être par le Procureur général, par ceux à qui il en donnait l'autorité, ou encore par une municipalité.

## Mort à 93 ans de Paul Paray

PARIS (AFP) — Paul Paray, qui vient de mourir à l'âge de 93 ans, fut l'un des plus importants chefs d'orchestre français des 50 dernières années.

Né au Treport, en Norman-

die, le 16 mai 1886, il eut comme premier maître son père, maître de chapelle de cette ville. Après des études au Conservatoire de Paris, il obtint en 1911 le premier grand Prix de Rome.

Le jeune musicien, après un passage "alimentaire" au cabaret, dirige alors les Concerts Lamoureux puis, en 1928, l'Orchestre de Monte-Carlo. En 1932, il prend la tête de l'Orchestre Colonne, et accède au pupitre de l'Opéra de Paris. C'est durant cette période que Paul Paray fait découvrir à Paris le jeune violoniste prodige Yehudi Menuhin.

Le prestige qu'il obtient lors de tournées à l'étranger le conduit à la tête de l'Orchestre philharmonique de Détroit. Pendant dix ans, 1953 à 1963, il sera le chef de cette formation. A partir de 1968, il remplace Charles Münch à la tête du tout nouvel Orchestre de Paris.

Paul Paray était aussi compositeur; il est l'auteur de trois symphonies, d'une Messe de Jeanne d'Arc, d'un ballet, de deux sonates et de nombre de mélodies et pièces pour piano.

**JON VOIGHT** **FAYE DUNAWAY**

Vous allez adorer avec... toutes les larmes de votre corps.

**LE CHAMPION**

METRO-GOLDWYN-MAYER présente  
Un film de FRANCO ZEFFIRELLI  
Jack Warden-Arthur Hill-Musique par Dave Grusin  
Mise en scène par Walter Newman d'après une nouvelle de Frances Marion

**2<sup>e</sup> FILM** **SARAH** un film de **BRYAN FORBES** avec **Christopher PLUMMER, Tatum O'NEIL.**

**CAPITOL** Horaire: Le Champion: 12.45, 17.00, 21.20; Sarah: 14.55 et 19.15.

"Un grand film dur, solide, fier et admirablement construit qui ne peut laisser indifférent. Surtout aujourd'hui."  
M.F. Le Provençal

**L'AFFAIRE MORI**

SEUL CONTRE LA MAFIA

Un film de Pasquale Squitieri avec **Claudia Cardinale, Giuliano Gemma, Francisco Rabal**

**EMPIRE** Dès demain! Der. jour "Les Guerriers de la Nuit" (18 ans)

**LOUISE MARLEAU**  
GAGNANTE DU PRIX D'INTERPRÉTATION FÉMININE  
FESTIVAL DES FILMS DU MONDE

**L'ARCHE COEUR**

Un film de Mireille Darc  
LOUISE MARLEAU FRANÇOISE FAUCHER  
Produit par Robert Ménard

**CINÉMA 1** Horaire: Sam. et Dim.: 13.30, 15.30, 17.30, 19.30, 21.30. En Sem.: 19.15 et 21.15.

**UN HOMME ET UNE FEMME... 13 ANS APRÈS!**

filmé par **CLAUDE LÉLOUCH**

CATHERINE DENEUVE JACQUES DUTRONC

**A NOUS DEUX**

avec JACQUES VILLERET - EMILE GENEST - JACQUES GODIN  
coproducteur de FRANCIS LAI (réalisation par FABIENNE THIBEAULT)

**CINÉMA 2** Horaire: Sam. et Dim.: 12.45, 14.45, 16.45, 18.45, 21.00. En Sem.: 18.30 et 20.45.

**TOUT VA... enlève ton slip!**

Entrez dans la vie intime de **CLAUDINE BECCARIE** la grande prêtresse française de l'ÉROTISME

**3<sup>e</sup> SEM. PERVERSIONS**

**ALOUETTE** Horaire: Sam. et Dim.: 14.25, 17.00, 19.30, 22.05. PerverSIONS: 13.30, 15.30, 18.05, 20.35. En Sem.: 19.35 et 22.05. PerverSIONS: 18.15 et 20.40.

Vous avez aimé "Animal"... vous adorerez...

**BELMONDO**

**FLIC ou VOYOU**

avec GEORGES LAUTNER MICHEL AUDIARD  
MARIE LAFORET MICHEL GALABRU

**CANADIEN** Horaire: 19h. et 21h.

**TIM MATHESON JOHN BELUSHI THOMAS HULCE**

**COLLEGE AMERICAIN**

LA SÉNTINELLE DES MAUDITS

**CANARDIERE** LES GALERIES CANARDIERE 661-8575

**LES CINÉMAS FRANCE FILM**

VOUS N'EN AVEZ JAMAIS VU UNE... ÉQUIPÉE COMME ÇA!

**LA TRAPPE AUX FILLES**

2<sup>e</sup> FILM **La toubib aux cours du soir le pigalle** Dès DEMAIN!

**VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER**

5 OSCARS MEILLEUR FILM

**bijou** Horaire: Voyage au bout de l'enfer: Sem. 7.15

**LA SUEDE** présente

**LES VOYEURS**

2<sup>e</sup> SEM. **PHALLUS D'OR**

**PARTIES CARRÉES**

Rep. continue à compter de 1h30.

**MIDI-MINUIT** 252, ST-JOSEPH EST 522 2828

# L'enfance pénible de Jasmin, et la belle vieillesse de Beaulieu



Régis Tremblay  
littérature  
québécoise

J'ai de quoi, cette semaine, vous amener de l'enfance à la vieillesse, en un temps...deux écrivains! Mais ne vous en faites pas. Ce ne sera que pour aller d'une enfance pénible à une vieillesse exemplaire...

C'est embêtant. De deux choses l'une: ou Claude Jasmin a écrit "La sablière" pour les enfants, et alors, c'est un peu ridé pour eux; ou bien ce roman s'adresse aux adultes, et alors là, c'est beaucoup, beaucoup trop naïf pour eux!

Dans l'éternel retour en arrière que constitue la vie littéraire de Jasmin, "La sablière" mérite une loge de choix de son vaste opéra rétro. Ce dernier livre est le triomphe du cliché clinquant, l'apogée du souvenir de pacotille pour touriste de l'enfance.

Clovis, 16 ans, passe les vacances d'été au chalet avec sa famille. Son frère, Mario, un attardé, sera le compagnon de ses dernières batailles en tant que cowboy de Far West recyclé en cavalier arabe, tout ça dans la sablière près du chalet. Ce sont ses dernières vacances enfantines, car le Clovis qui méprisait les filles se muera en adolescent, au contact de l'infirmière de l'hôpital où on l'aura opéré pour une péritonite. Quant à Mario...ça, c'est la fin du livre, et il ne faut jamais révéler la fin d'un livre.

Fort bien. Cette histoire aurait pu devenir quelque chose, et de bien des manières. Mais sous la plume de Jasmin, ça reste vide de trouvailles, c'est le froid désert de la page blanche. Tout est comme on peut se l'imaginer quand on manque d'imagination.

De finesse, nenni. Pour les jeux d'enfants, on a droit à une nomenclature ridicule: Don Quichotte, Zorro, Tarzan, Mahomet, Gengis Khan, Superman, Lone Ranger, Hanzel et Gretel, Cendrillon, le Petit Chaperon rouge, et j'en passe une flopée. C'est évoqué platement par un adulte que ça n'amuse plus. Alors pourquoi ce livre, M. Jasmin?

Mais il y a pire, et ce sont les invraisemblances! Imaginez un peu ces deux jeunes garçons qui trouvent un noyé et qui le traînent dans leur chambre des

tortures, pour que leur jeu de la guerre fasse plus sérieux! Imaginez encore le grand frère guider son débile de cadet vers une mine pour qu'il meure avant de devenir un légume!

Et le passage de Clovis de l'enfance à l'adolescence est évoqué avec la délicatesse d'un éléphant rose dans une boutique de lingerie féminine. Clovis, qui n'avait jamais accordé un regard à sa petite compagne Ramona qui se meurt d'amour pour lui, ce Clovis donc entre à l'hôpital et une opération pour une péritonite suffit à éveiller ses sens. C'est l'opération du Saint-Esprit! Il se réveille et tombe follement amoureux de la garde de nuit Yvette Dubé.

"Je peux bien me l'avouer. Je suis fou d'Yvette Dubé. Je suis hypnotisé. Complètement envoûté par cette belle femme". Il s'efforce de dormir le jour pour tenir compagnie à sa garde de nuit. Que voilà une touchante idylle.

## Une réédition éclairante

D'une oeuvre sur l'enfance qui vieillira mal, il vaut mieux passer vite à un livre sur la vieillesse qui reste vert comme une belle épiphanie.

Eclairante, cette relecture des "Grands-pères", de Victor-Lévy Beaulieu, qui se réédite sept ans après. On se rend compte que plus jamais par la suite, V.-L. B. n'a égalé la véhémence tranquille — comme on dit révolution tranquille — qui implose dans ce roman de vie en sang et de mort en herbe. Les deux sont intimement mêlés dans une potion qu'on nomme mystère de l'existence.

Sept ans après, donc, le choc est aussi grand et neuf devant l'horreur du banal, stigmatisée en des mots insoutenables par Victor-Lévy Beaulieu. Se succèdent les images atroces de mourants, des cadavres des enfants de Milien, qui ne les reconnaît pas dans leurs cercueils au salon funéraire, encore des morts qu'il s'imaginer flottant dans leurs tombes, dans le cimetière sous la pluie, et en apothéose, c'est le phantasme de l'homme qui tue ses enfants: "Quand il a fini de trancher les neuf cous, il tire par les pieds les corps au milieu du dortoir, fait une petite pyramide avec les têtes mutilées et s'assoit dans le sang". Même avec le recul, on se dit que c'était d'un goût étrange...

Mais la mort n'est que le parasite de la vie. De même que les arbrisseaux pointent leur tête sur la terre paternelle laissée à elle-même parce que le vieux se meurt, ainsi on a fait attention de ne pas mettre le pied sur les nouveaux chats qui gambadent

dans cette étable où l'on s'affaire pourtant à castrer les porcs.

Ce second regard sur un roman si important dans l'oeuvre de Victor-Lévy Beaulieu, nous amène aussi à nous demander si ceux et celles qui l'ont accusé de misogynie avaient vraiment tout à fait tort. Cette Milienne, la femme de Milien, a la mort dans le ventre, et la mort s'en écoule comme des règles; cette Milienne qui tue les chats quand Milien a le dos tourné; cette Milienne qui, dans sa jaquette blanche, "n'a jamais paru aussi grasse et terrifiante". Ce n'est pas Milienne qui prie pour les enfants décédés, c'est Milien, tout seul avec son calepin d'indulgences. Et lorsqu'elle agonise sur le parquet de la cuisine,

l'auteur prête un accès de rage à Milien, qui la frappe avec haine.

Même en cela comme en tout le reste, Victor-Lévy Beaulieu démontre sa lutte farouche contre l'indifférence, la vraie mort. Toutes ces images terribles, tous ces mots crus, ce sont des flèches contre l'indifférence, l'ennemie la plus meurtrière et la plus hypocrite.

A remiser: La sablière. Roman. Claude Jasmin. Éditions Robert Laffont/Leméac. 212 pages.

A redécouvrir: Les grands-pères. Roman. Victor-Lévy Beaulieu. Éditions VLB. 141 pages.



SAISON  
Orchestre symphonique de Québec  
James de Preist  
et les musiciens de l'OSQ  
interprètent  
**BEETHOVEN**  
CONCERT SPECIAL  
Le lundi 15 octobre 1979 à 20h30  
Au programme:  
Symphonie no 6 (la Pastorale)  
Symphonie no 7 (l'Apothéose de la danse)  
Un hommage de Northern Telecom Canada Ltée  
Billets: 6,20\$ à 15\$  
Etudiants et membres de l'Age d'or: 4\$  
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 843-9131



Débat-midi  
axé sur  
"Les fées..."  
à l'u. Laval  
aujourd'hui

L'auteur du texte controversé "Les fées ont soif", Denise Boucher, et les trois interprètes de la pièce, les comédiennes Christiane Raymond, Louise Dussault et Michèle Magny, participeront ce midi, au Grand Salon du pavillon Pollack, à l'université Laval, à un colloque-débat sur la création féministe au Québec. Les participants sauront-ils s'en tenir au véritable sujet de la discussion...? On ne le saura qu'en assistant à la rencontre.

GUY LATRAVERSE présente  
**Pierre Labelle**  
2 et 3  
NOVEMBRE  
20h30  
BILLETS:  
6\$ - 7\$  
INSTITUT CANADIEN  
42, St-Stanislas  
Billets en vente dans les Librairies de L'ACTION de Place Laurier et du Mail St-Roch.

GROS LOT  
Approximativement  
**\$637 000**  
Vendredi!

kebec spec présente  
**Julien Clère**  
24 au 27 octobre  
20 h. 30  
Billets en vente Magasins Simpsons Theatre St Denis, 12h à 21h

CINEMAS ODEON

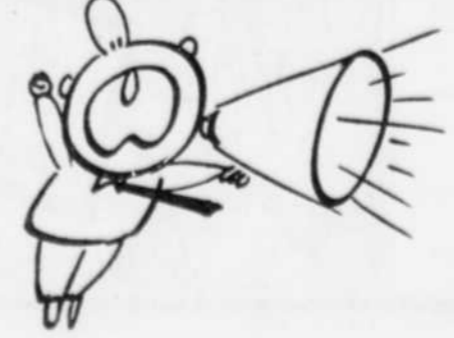
<p>4<sup>e</sup> SEM. <b>MOURIR A TUE-TÊTE</b> HORAIRE: 13.15, 15.15, 17.15, 19.15, 21.15 FRONTENAC 1</p>	<p>3<sup>e</sup> SEM. <b>CITÉ EN FEU!</b> HORAIRE: 14.00, 16.30, 19.00, 21.30 FRONTENAC 2</p>	<p>4<sup>e</sup> SEM. <b>HAIR</b> HORAIRE: 14.00, 16.30, 19.00, 21.30 Le DAUPHIN</p>
---	---	--

DU PONT & BOUL. CHAREST INF. 529-9745 STATIONNEMENT INTÉRIEUR PARC AUTO PAQUET & LALIBERTE

RECORD D'ASSISTANCE!  
RESERVEZ DES MAINTENANT POUR OCTOBRE  
LE THÉÂTRE DU VIEUX QUÉBEC PRÉSENTE  
**REFFERENDUM**  
AVEC: MARIE-HELENE GAGNON, LOUIS-GEORGES GIRARD, YVES JACQUES, REMY GIRARD  
MISE EN SCÈNE: MARIE-HELENE GAGNON SCÉNOGRAPHIE: DENIS DENONCOURT REGIE: RENE BROUSSEAU  
DU 18 SEPTEMBRE AU 4 NOVEMBRE  
AU 30, RUE ST-STANISLAS A 20:30 HRES  
BILLET EN VENTE À LA TABAGIE DU VIEUX QUARTIER - 850-1445  
RELACHE LUNDI SEULEMENT

CBV  
RADIO  
AM  
c'est

la politique et les affaires publiques



PRESENT QUÉBEC: un samedi à 12h30, PRÉSENT en semaine à 19h, PRÉSENT À L'ÉCOLE, en semaine à 19h30, À AUX VINGT HEURES, Le samedi ANTERNE 5 à 12h30, Le dimanche À SUITE À 12h30, L'ÉVÉNEMENT À 12h30, LA SEMAINE À ASSOCIÉS NATIONALE, en semaine à 17h et LA SEMAINE À LA CHAMBRE DES COMMERCE, le dimanche à la même heure.  
Une radio qui renseigne sur tout  
CBV/980/AM  
maintenant 50,000 watts

# Où aller à Québec

## expositions

**ENERGIE**, affiches sur les différentes formes d'énergie, édifice "G", (rez-de-chaussée), 675, boul. St-Cyrille.

**CHARLES MARTEL**, photographes, galerie d'Amhourges, 93, rue St-Pierre, 19h à 22h.

**GALERIE CAMPEAU**, sise au 110, rue St-Jean se tient une exposition permanente de toiles québécoises de peintres de renom tels que: Claude Bleau, Jean-Paul Frenette, Paul Goulet, Pauline Leblanc, Maurice LeBon, Lucie Mathieu, Mario Mauro, Georgette Pihay.

**MICHELE TALBOT**, encres et aquarelles, l'atelier LePage, 17, rue Desjardins, 9h à 17h.

**ARMANDE LANGELETT**, peintures, à l'auberge Le Chamont, Saint-François, île d'Orléans.

**PASSE-PARTOUT**, reproductions au Café Les Gros-Loups, 359, de la Canadière, de 10h à 24h.

**MICHEL SAINT-AMOUR, TURRENNE, HENRI GILBERT**, oeuvres récentes à la galerie Charles-Huot, 1, rue du Trésor, 12h à 17h, 18h à 21h.

**RAYMOND LETOURNEAU**, artiste-peintre, à la Vieille Maison des Jésuites, 2320, chemin des Foulons, Sillery, de 13h à 21h.

**CLAUDE HUOT**, série couleurs au bar Elite, 54, rue Couillard.

**LAROCHELLE, SYMPKIN, KOLEBAR, BROWN, HAMEL, SIMPSON, BOUILLON, BEAUDOIN, DION, JEQUEL, ESTHER LAPOINTE**, sculptures, JEAN GARNEAU, GOUFFÉ, à la galerie André-Fontaine, 56, rue Saint-Pierre, 10h à 21h.

**YVES BUSSIERES**, encres à la galerie du Vieux-Port, 95, rue Dalhousie, 9h à 18h.

**CLAUDE HUOT**, série couleurs au bar Elite, 54, rue Couillard.

**ANKE VAN GINHOVEN**, tapisseries de haute lisse et dessins fibres à l'Anse-aux-Barques, 24, Grand-Champain, de 9h à 17h.

**M. PERRIN**, huiles, G.E. GINGRAS, pastels et gravures, MARTIN GAGNON, huiles, à la galerie Charles-Huot, 1, rue du Trésor.

**MICHEL BEDARD**, photographie, Paysages de randonnées en Hollande, à la boutique Sport Plus, 1420, avenue Harriet, Sillery, informations: 681-6543.

**HUGH JOHN BARRETT**, peintre, à la galerie d'art Le Goeland, 460, rue Lafontaine, Rivière-du-Loop, de 13h30 à 17h et 19h à 21h.

**GALERIE L'IMAGINAIRE**, gravures et dessins d'artistes québécois, 1654, chemin Saint-Louis, de 11h à 21h.

**GALERIE SUR LA COTE**, ouvert du lundi au dimanche de midi à 17h, 44, côte de la Montagne.

**MICHEL BEDARD**, photos au Manoir Montmorency sous le thème: "Paysages de randonnées", de 8h à 22h.

**CLEMENCE CARON**, peintures, "Rêves et interprétation", au Café d'Europe, 27, Sainte-Angele.

**LEO LETARTE**, huiles, restaurant Umberto, 770, de l'Alverne.

**PEINTURE LATINO-AMERICAINE**, parmi les peintres figure SYLVIA ARAYA, à la galerie Poncho, 968, rue Saint-Jean.

**KAY BROWN, HAMEED BENJAMIN**, oeuvres récentes, artistes newyorkais, à la galerie Fontaine, 56, rue Saint-Pierre, 10h à 17h et 19h à 21h.

**JEAN RUSSENBERGER**, encres à la galerie Le Graphe, 1174, 1ère Avenue, de 9h à 21h.

**GEORGES NORMAND**, acryliques, à la maison Maheu-Couillard, 27, rue Sous-le-Fort, place Royale, de 13h à 17h, 19h à 21h.

**BRASSARD ET TREPANIER**, joailliers, MONIQUE MERCIER, gravures, GILL PLASSE, aquarelles, à la galerie Madeleine-Drolet, Charlesbourg, de 14h à 18h30 et de 19h30 à 22h.

**VIVIANE EMOND**, huiles, présentée par le Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge expose ses oeuvres à la Caisse populaire de Cap-Rouge, boulevard Chaudière, aux heures d'ouverture de la caisse.

**DANIEL TREMBLAY**, expose photos, "Nature et scènes quotidiennes", hall d'entrée no 2 du pavillon Pollack.

**FRANCOIS POLANSKY**, tableaux, à la Résille du pavillon Pollack.

**MICHEL CHARLAND**, peintures, "Imagicien", à l'atelier André-Bécol, 499, rue Saint-Jean, de 14h à 17h et de 19h à 21h.

**MONIQUE MONGEAU**, peintures, GUY PELLERIN, objets à La Chambre blanche, 228, Christophe-Colomb est, de 13h à 17h.

**THESEE**, acryliques et huiles récentes au restaurant du Grand Théâtre, de midi à minuit, figuratifs, "Paysages", à la galerie du Trait-Carré, 7985, rue Trait-Carré, est, Charlesbourg, de 19h à 22h.

**ANTOINE DESILETS**, exposition solo "Mouvement indépendantiste au Québec, des années 50 à nos jours", à la galerie Groupe Image, 55D, Petit-Champain, de 10h à 12h, de 13h30 à 17h, de 18h30 à 22h.

**LAUREAT MAROIS**, sérigraphies à la galerie Joliet, 24, Saint-Cyrille ouest, de 11h à 21h.

**HUGUETTE RIOUX, REJEAN GAGNE, LANDOLE**, à la galerie d'art La Minerve, 313, rue Saint-Jean.

**WILLIAM BRYMNER**, (1855-1925), tableaux, au Musée du Québec.

**JOCELYNE LORTIE**, peintures, à la maison de la Francophonie, 980, chemin Saint-Louis, sur rendez-vous seulement, 681-4661, de 14h à 16h et de 18h30 à 22h.

## théâtre

**LES FEES ONT SOIF**, au Palais Montcalm à 20h30. La représentation de 18h30 samedi 13 est annulée. Les billets sont échangeables ou remboursables au Palais Montcalm. Il y aura deux représentations supplémentaires, le 18 et le 19 octobre. Un débat-midi, avec l'auteur et les comédiens de la pièce Les fees ont soif, à lieu à midi au Grand salon du pavillon Pollack, université Laval.

**L'EFFET DES RAYONS GAMMA SUR LES VIEUX GARCONS**, de Michel Tremblay, au théâtre de la cité universitaire, à 20h30.

**EQUATION A DEUX INCONNUS**, de Marcel Dubé, Le Petit Champlain, 68, rue Petit-Champain, 20h30, réservations à 692-2222, à partir de 16h.

**REFERENDUM**, de Rémy Girard, au théâtre du Vieux-Québec, 30, rue St-Stanislas à 20h30, réservations: 692-4212.

**LOCANDIERA**, à la salle Octave-Crémazie du Grand Théâtre de Québec, à 20h30.

**HISTOIRE A LA GLACE**, ou le hockey quotidien, au théâtre de la Bordée, 1091 1/2, rue Saint-Jean, à 20h30. Réservations: 692-1445 avant 18h et 694-9631 après 18h.

**SURPRISE, SURPRISE**, de Michel Tremblay, Grand salon du Grand Théâtre, à 12h10.

## musique

**TRIO DE MUSIQUE DE CHAMBRE**, sous la direction de Pierre Bernier au bar de l'hôtel Clarendon, 57, rue Sainte-Anne, débutant à 19h.

## spectacles

**LES CARCASSES**, au Grand salon du pavillon Pollack, université Laval, à 22h.

**LE GROUPE ESSENCE**, duo instrumental, jazz et blues, à l'auberge La Porte rouge, 292, côte Ste-Anne, Sainte-Anne-de-Baurepère, de 21h30 à la fermeture.

**MICHELE POULAIN**, compositeur-interprète, au bar/salle de spectacle Le Vacancier, 524, avenue Royale, Saint-Jean, île d'Orléans, à partir de 21h30.

**NORMAND LACHANCE** présente MASCARADE, au Grand

salon Fernando du restaurant Au Vieux Québec, 60, rue Saint-Louis.

**MARTIN LAVOIE**, chanteur, compositeur québécois, à L'Estoc, 5, rue Saint-Louis, 10h15, 11h45, 13h30.

**GROUPE ORPHEUS**, jazz Le Créneau, 48, côte de la Fabrique, à partir de 22h30.

**T HARLOU**, chansonnier, Le Gaulois, 65, rue Buade, 20h45.

**THE FABULOUS K-TELS**, rock des années 50, Le Figaro, 1011, rue Saint-Jean, 22h à 2h.

**QUESSY DUGAL**, groupe de 2 musiciens, au cabaret L'Ostradamus, 29, rue Couillard.

**L'ORCHESTRE FARMER**, de Toronto, au Cercle électrique, 27, côte du Palais.

**SERGE TURRIDE**, et ses musiciens, spectacle de variétés, à l'Auberge des Gouverneurs, centre-ville, "Visages", spectacles à 22h et 0h30.

**CARL**, chanteur-guitariste, au bar La Rencontre, 275, Dorchester sud, de 22h à la fermeture.

**MANDEVILLE-LEBLANC**, folk-country québécois, au Café Rimbaut, 24, rue Saint-Stanislas, de 21h30 à la fermeture.

**Le groupe DEBUTANTES**, rock, à l'hôtel Rive-sud, 59, rue Saint-Louis, Lévis, à partir de 22h à la fermeture.

**JEAN-GUY DAIGLE**, chansonnier, au Bilboquet, 40, côte du Palais, ce soir à 21h30.

## danse

**TORONTO DANCE THEATRE**, salle Louis-Frêchette, Grand Théâtre de Québec, à 20h30.

## cours

**LA CONDITION FEMINEINE**, les luttes et réalisations, le travail rémunéré ou pas, la santé et les médicaments. Les intervenants: D.M. Gosselin, F. Barry, L. Nadeau, ce soir, à 19h30, à la Placothèque du pavillon technique du Campus de Ste-Foy, 1135, rue Lavigèrie.

**S.O.S. GROSSESSE**, offre cet automne, sous la direction de L. Pelletier, psychologue, une session de "croissance personnelle à l'occasion d'une grossesse". Les cours s'adressent aux femmes enceintes qui en sont à leur 3e mois de grossesse. Ils sont gratuits se s'échelonnent sur une période de 10 lundis et ne pourront regrouper qu'une douzaine de personnes. Pour l'inscription (\$5) et de plus amples informations, téléphonez à S.O.S. Grossesse, 526-1717 de 14h à 16h et de 19h à 21h.

## cinéma

**BIJOU**: Voyage au bout de l'enfer (2), 19h15.

**BOITE A FILMS**: Le voyage des damnés (4), 19h30.

**CANADIEN**: Filic ou voyou, 19h, 21h.

**CANARDIERE**: La sentinelle des maudits, 19h50. Collège américain (5), 18h, 21h20.

**CAPITOL**: Champion (4), 12h45, 17h, 21h20. Sarah, 14h55, 19h15.

**CARTIER**: Une naissance approuvée 19h. Up In Smoke (6), 21h30.

**CINEMA DE PARIS**: Fermé pour rénovation.

**EMPIRE**: Les guerriers de la nuit, 21h10. La cité des dangers, 19h.

**LIDO**: Les requins du désert (6), 19h30. La brigade des anges (6), 21h30.

**MIDI-MINUIT**: Les voyeurs, 13h30, 17h25, 21h25. Parties carrées, 14h40, 18h40. Mes nuits avec Alice, 15h55, 19h55.

**ODEON DAUPHIN**: Hair (2), 14h, 16h30, 19h, 21h30.

**ODEON FRONTENAC 1**: Mourir à tue-tête, 13h15, 15h15, 17h15, 19h15, 21h15.

**ODEON FRONTENAC 2**: A bout de nerfs, 12h40, 16h20, 20h. Cité en feu, 14h22, 18h, 21h42.

**PIGALLE**: La partouze de plaisir, 13h30, 17h25, 21h25. Nuit suédoise, 15h, 18h30. La bête du plaisir, 16h, 20h.

**PLACE QUEBEC 1**: L'arrache-coeur (4), 19h15, 21h15.

**PLACE QUEBEC 2**: A nous deux (5), 18h30, 20h45.

**STE-FOY ALOUETTE**: Enlève ton slip, 19h35, 20h05. Perversions, 18h15, 20h40.

**STE-FOY CHAMPLAIN**: Fermé pour rénovation.

**ST-ROMUALD**: Que font ces dames quand leurs maris bossent, 19h. Réveries érotiques. Fantaisies pour couples.

**CINE-PARC BEAUPORT 1**: Les nuits de la violence (6). Avalanche (6). Freddy (6), à la brunante.

**CINE-PARC BEAUPORT 2**: La vie fantastique de Bruce Lee (6). Cinq gachettes d'or. Et vive la liberté, à la brunante.

**CINE-PARC LA COLLINE 1**: Sergeant pepper's hearts club band. Graffiti Américain (3), à la brunante.

**CINE-PARC LA COLLINE 2**: Soudain les monstres. L'empire des fourmis géantes (6). Tentacules (6), à la brunante.

## les choix du soleil

### théâtre

#### EQUATION A DEUX INCONNUS

Drame de Marcel Dubé présenté par la Commune à Marie et le Théâtre de place Royale au Petit-Champain. Avec Jean-René Ouellet et Danielle Bissonnette, dans une mise en scène de Robert Rivard. L'histoire d'un couple qui revit, pour le spectateur, le drame de ses premières épreuves, en nous laissant, pour une fois, sur une note d'espoir. Un texte presque inconnu d'un Marcel Dubé des bonnes années, interprété par deux artistes qui s'identifient complètement à leurs personnages, un homme et une femme d'aujourd'hui tentant de vivre leur amour malgré l'inévitable égouisme des humains. Jusqu'au 11 novembre, à 20h30, au Petit-Champain.

#### REFERENDUM

Une pièce humoristico-politique qui, si elle n'a pas la prétention d'éclairer les gens sur ce qu'ils doivent penser, a le mérite de les faire rire tout en ne dissimulant pas, sous la caricature, l'option choisie par son auteur ou les questions que se pose "madame Tout-le-Monde". Au Théâtre du Vieux-Québec jusqu'au 4 novembre, du mardi au dimanche.

#### LA LOCANDIERA

Spontanéité, fraîcheur, volubilité sont autant de qualités que l'on retrouve dans cette pièce de Carlo Goldoni, mise en scène par Guillermo de Andrea et jouée par le Trident. Jusqu'au 20 octobre, du mardi au samedi, à la salle Octave-Crémazie.

### cinéma

#### L'ARRACHE-COEUR

Drame psychologique écrit et réalisé par Mireille Dansereau. Cinéma 2 de Place Québec.

A travers un règlement de comptes entre une jeune femme et sa mère, un bon film québécois qui a mérité à Louise Marleau le prix de la meilleure actrice féminine au Festival des films du monde. Toutes les Québécoises s'y reconnaîtront, filles et mères. Climat morose.



Dave Brubeck est de retour à Québec, mais avec une toute nouvelle formation. On se souviendra que lors de son dernier passage, le célèbre pianiste de jazz était accompagné de ses trois fils. Cette fois, seul son fils Chris, le contrebassiste, est demeuré avec lui. C'est Butch Miles, qui a joué avec Count Basie, qui est à la batterie. La formation est complétée par le saxophoniste Jerry Burgonzi.

Dialogues trop longs. Grande sincérité de la réalisatrice et des comédiens.

#### FLIC OU VOYOU

Comédie policière de Georges Lautner, au Canadien.

D'après le roman "L'inspecteur de la mer" de Michel Grisolia. Un scénario remanié pour laisser toute la place à Belmondo qui le mérite bien. Mise en scène nerveuse et efficace, dialogues percuteurs. Un divertissement habile où les clichés

son servis avec amusement. Nombreuses violences.

#### MOURIR A TUE-TETE

Drame social de Anne-Claire Poirier au Frontenac II. A partir du viol sordide d'une jeune femme, le procès de la législation sur le viol et la dénonciation de toutes les formes d'agression dont sont victimes les femmes. Malgré un parti pris agaçant de convaincre par tous les moyens, la sincérité du film est remarquable. Grande intensité dramatique, acteurs(trices) excellents. Un film bouleversant et dérangeant.

### expositions

#### ART MODERNE (1880-1940)

Au Musée du Québec. La première de quatre salles consacrées à l'art québécois. Une occasion unique de faire connaissance avec notre histoire de l'art. Provenant des collections du musée, une trentaine de tableaux et des sculptures, expression d'une époque où l'art, à partir d'influences diverses, va connaître d'importantes transformations. Des noms prestigieux comme Ozias Leduc, Suzor-Côté, Clarence Gagnon, Marc-Aurèle Fortin, Horatio Walker... et bien d'autres. A voir absolument.

#### ANKE VAN GINHOVEN

Dans l'îlot de la place Royale, sur la rue Petit-Champain, cette jeune galerie qu'est l'Anse aux Barques se veut ouverte à la recherche en art contemporain. Anke van Ginhoven, artiste des Cantons de l'Est, y expose jusqu'au 17 octobre ses tapisseries de haute lisse et ses dessins fibres. Elle construit ses grandes murales en parfaite harmonie avec la nature utilisant des laines de mouton, de chèvre, du poil de chameau et du crin de cheval. Ces pièces dégagent un sentiment bienfaisant de paix et de chaleur.

#### ANTOINE DESILETS

Photo-reporter passionné et indépendantiste impénitent, Antoine Desilets a réuni, à la veille du référendum, des photos qui illustrent les grands moments du mouvement indépendantiste au Québec. C'est du Desilets en grande forme: vif, intelligent, sensible. A la galerie du Groupe Image, jusqu'au 20 octobre.

une soirée avec  
**DAVE BRUBECK**  
avec  
GERRY BURGONZI, saxophone  
CHRIS BRUBECK, basse  
BUTCH MILES, batterie  
Vendredi 12 oct.  
à 20h30  
Billets: \$7.50 à \$9.50 en vente  
au Grand Théâtre et dans tous  
les marchés JATO  
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131  
Présente par CKRL

**MARATHON**  
LE 25 OCTOBRE

Marie-Claire  
Sagun  
**PALAIS MONTCALM**  
3 NOVEMBRE, 20h  
Billets en vente au Palais Montcalm - 694-6219.  
L'Annexe, rue St-Jean - 692-1616. Royaume du  
Disque, Place Charlesbourg - 623-3861. Royaume du  
Disque, Place 4-Bourgeois - 658-0088.  
Une production DENIS REID

La Commune à Marie et le Théâtre de la Placé royale présentent  
**Équation à deux inconnus**  
de Marcel Dubé  
avec  
Danielle Bissonnette et Jean-René Ouellet  
du 9 octobre au 11 novembre 1979 à 20h30

Mise en scène: Robert Rivard assisté de Jean-Guy Bergeron  
Décors et costumes: Bernard Pelchat  
Éclairages: Denis Mailloux Bande sonore: Jean Cloutier  
Sièges réservés. Réservation: 692-2222 à partir de 16h00  
**Le Petit Champlain**  
cabaret-théâtre  
68, rue Petit Champlain

**CE SOIR**  
et jusqu'au 11 nov.

**L'AVENTURE DU J.E. BERNIER II "CAP AU NORD"**  
POUR TOUS  
Un film couleur de Jacques Pettigrew & Marie-Ève Thibault  
SAMEDI 13 ET DIMANCHE 14 OCTOBRE  
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131  
Distribution Explo-Mundo

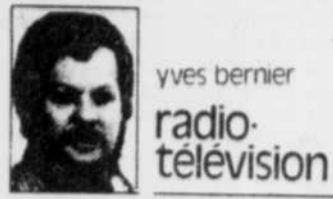
Le Grand Théâtre de Québec présente  
JEUDI 11 OCTOBRE, 20h30  
**ANNULÉ**  
Remboursement des billets aux guichets du Grand Théâtre de Québec seulement.  
TORONTO DANCE THEATRE  
Billets: \$3.00 - \$5.00 - \$7.00  
En vente aux guichets du Grand Théâtre et dans les marchés JATO de Neuchâtel (Place l'Ormeau), Villeneuve (Boul. des Chutes), Lévis (rue St-Georges), L'Amoult (11e Avenue), Ste-Foy (St-Louis-de-France).  
En collaboration avec L'OFFICE DES TOURISMEES du Conseil des Arts du Canada  
GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC  
SALLE LOUIS-FRÉCHETTE, TEL. 643 8131

Le Théâtre de la Bordée  
1091 1/2, rue St-Jean  
présente  
du 10 oct. au 4 nov. à 20h30  
(Relâche le lundi)  
**HISTOIRES A LA GLACE**  
(ou le hockey quotidien)  
avec Ginette Chevallier, Jacques Girard et Jean Guy.  
692-1445  
avant 18h  
694-9631  
après 18h  
**JUSQU'AU 4 NOV.**

**La Locandiera**  
de Carlo Goldoni  
d'après l'adaptation de Benjamin Crémieux  
Le Trident  
Direction artistique: Guillermo de Andrea  
du 18 septembre au 20 octobre 1979 à 20h30  
du mardi au samedi inclusivement  
Billets: mardi, 5\$  
mercredi et jeudi, 6\$  
vendredi, 7\$  
samedi, 8\$  
Mise en scène: Guillermo de Andrea  
Décors et costumes: Paul Bussières  
Éclairages: Denis Mailloux, assisté de Gérard Saint-Laurent  
Arrangements musicaux: Claude Bernatchez  
Maquillages: Yvan Gaudin  
Perruques: Denis Girard  
avec: Claude Bernatchez, Pierre Brisset des Nos, Antoine Falard, Ginette Guay, Germain Houde, René Massicotte, Marie-Christine Perreault, François Sasseville, Marie Tifo  
Grand Théâtre de Québec  
Salle Octave-Crémazie

**DÉJÀ PLUS DE 8,000 BILLETTS VENDUS**

# Au match des Nordiques, Télé-4 a bien travaillé



Yves Bernier  
radio-télévision

L'appareillage technique n'a pas encore la sophistication des grands réseaux, mais Télé-4 a réussi hier soir une excellente diffusion du premier match des Nordiques dans la Ligue nationale de hockey.

Le scénario de la présentation officielle de la nouvelle équipe s'est déroulé sans problème, les célébrités se sont toutes très bien comportées, et même si le réalisateur de l'émission n'avait aucun contrôle sur l'issue de la rencontre, ses caméramans ont fait du bon boulot. Avec le temps, on aura peut-être droit à un plus grand nombre de caméras dans le Colisée, mais pour le moment, c'est suffisant.

A part ça, Télé-4 commence "en grande" sa série de matchs. Ses commentateurs-animateurs ont tous un beau veston bleu foncé avec l'écusson de Télé-Capitale. Hier soir, Bédard, Tiffault et compagnie ont bien suivi la rencontre, et je n'ai pas entendu de bourde, et je n'ai pas non plus perçu d'erreur de synchronisme. Les extraits étaient bien menés avec des propos bien appuyés par des séquences de la période qui venait de se terminer.

C'est un très bon départ pour l'équipe de Télé-4, mieux que pour les Nordiques.

## Rimouski avant Chicoutimi

Le vent de renouveau qui souffle sur Radio-Québec depuis maintenant un an stimule sans arrêt les nouveaux dirigeants de l'entreprise.

Ce devait être une deuxième étape, mais le conseil d'administration de la société de radio-télévision du Québec a recommandé au gouvernement d'autoriser la mise en marche du processus d'implantation d'antennes émettrices à Rimouski, Sherbrooke et Trois-Rivières.

M. Gérard Barbin, président de R.-Q., a précisé que si le gouvernement donnait rapidement son accord au projet, la diffusion en directe de la programmation de R.-Q. pourrait débuter dès l'automne 1981 dans ces trois régions.

L'implantation de ces nouvelles antennes ne remet pas en cause celle du réseau dans les trois régions que le gouvernement a désignées comme prioritaires, l'an dernier, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et le Bas-Saint-Laurent.

Les études d'ingénierie se poursuivent de façon intensive dans ces régions et devraient être complétées dans environ six mois. Cependant, elles ont déjà démontré que les sites actuellement utilisés par les télédiffuseurs de ces régions ne sont pas adaptés aux besoins de Radio-Québec.

Il faudra donc aménager de nouveaux sites pour les antennes, ce qui pourrait demander un an. Il faudra ensuite compter deux ans pour la construction des antennes et des installations annexes. Ce n'est pas là un retard sur un quelconque échéancier, mais des délais imposés par des facteurs géographiques et climatiques.

### Les trois autres

Radio-Québec estime qu'entre-temps et sans retarder l'implantation du réseau dans les trois régions prioritaires, il est possible de procéder rapidement à l'installation d'antennes à Rimouski, Sher-

brooke et Trois-Rivières, où les sites existants sont utilisables.

Rappelons que, actuellement, R.-Q. utilise des antennes situées à Hull, Montréal et Québec. Ailleurs, la programmation est diffusée par l'entremise du câble. Deux antennes doivent entrer en fonction vers la fin de décembre en Abitibi Au printemps, une station réémettrice sera en opération à Chapeau, en Outaouais.

## voir et entendre

Ceux qui auraient manqué hier soir la série HOLOCAUSTE à cause du hockey, pourront se reprendre ce soir, à Télé-4, à 21h30.

Aux réseaux français et anglais de Radio-Canada (canaux 11 et 5), l'horaire habituel du jeudi est perturbé à cause de la diffusion du deuxième match de la Série mondiale de BASEBALL, le premier ayant été contremandé mardi à cause de la pluie. C'est à 20h30.

### A la radio

A 20h, à CBV-FM (95,3) ORCHESTRES SYMPHONIQUES présente celui de Montréal dirigé par Charles Dutoit, avec Rudolf Serkin. Il interprétera le Concerto de l'Empereur de Beethoven et l'Oiseau de feu de Stravinsky. Serkin, directeur artistique du Festival de Marlboro, est l'exemple vivant de la grande tradition romantique allemande du piano selon The New York Times.

Puis, à 22h35, à CBVE-FM (104,7), MOSTLY MUSIC, avec Howard Dyck. Récital d'Alexandre Lagoya enregistré à Québec durant les concours nationaux 1978-79. Musique de Diabelli, Weiss, Giuliani, Rodrigo, Albeniz et Pujol.

# L'incommunicabilité... à l'ère des communications

**SURPRISE, SURPRISE, une comédie de Michel Tremblay présentée par le Théâtre-Midi du Grand Théâtre de Québec, tous les mardis de semaine, à 12h10, avec Ginette Guay, Marie-Hélène Gagnon et une scénographie d'Yvan Gaudin.**

La manie qu'ont certaines femmes de passer leur temps au téléphone a depuis longtemps procuré aux humoristes un matériel comique facile. Michel Tremblay ne pouvait résister à la tentation de caricaturer, dans une situation tirée du quotidien du commun des mortels, ces collaboratrices anonymes aux revenus des actionnaires de la compagnie Bell du Canada. Et il a écrit un texte actuellement à l'affiche du Théâtre-Midi du Grand Théâtre, "Surprise, surprise". Cela dit, précisons que les hommes aussi consacrent beaucoup de temps aux conversations téléphoniques — (demandez à mon beau-frère) — et que le quiproquo décrit par le texte de Tremblay pourrait presque, à peu de choses près, être joué par des hommes. En remplaçant le party par un match de hockey ou une séance de télévision de sport, surtout par les temps qui courent.

Créée au Théâtre du Nouveau Monde, il y a trois ou quatre ans, dans le cadre de ses théâtres du midi, la pièce de Tremblay met en scène trois femmes qui tentent de communiquer entre elles par le moyen du téléphone. Laurette monologue avec sa belle-soeur sur les bienfaits des punitions corporelles dans l'éducation des enfants, tout en se faisant un manucure. Pendant ce temps, sa copine Jeannine essaye de la rejoindre, tout en terminant le ménage de ses armoires de cuisine, pour arrêter les derniers détails du souper qu'elles organisent à l'occasion de l'anniversaire de naissance de leur amie Madeleine. La troisième personnage de l'intrigue, Madeleine, vide ses armoires, en toute innocence, sans se douter qu'elle se trouvera bientôt en plein centre d'un drame. Parce que la Madeleine pour qui on organise une "surprise party", ça n'est pas elle, et que depuis quinze jours... mais n'éversons pas la meche et



Ginette Guay personnifie pour l'instant Jeannine-la-Frotteuse.

laissons aux spectateurs le plaisir de découvrir le fin mot de l'histoire.

Claudine Raymond, Ginette Guay et Marie-Hélène Gagnon interprètent le texte de Tremblay dans une mise en scène de Marie-Hélène Gagnon. Cette semaine, Laurette, la gaffeuse, est interprétée par Claudine Raymond, Jeannine l'impatiente, par Ginette Guay et Madeleine, l'héroïne involontaire, par Marie-Hélène Gagnon. La semaine prochaine, Ginette et Claudine échangeront leurs personnages et les semaines suivantes, chacune des filles jouera le rôle des autres.

Les répliques amusantes, c'est Jeannine qui les dit. Laurette n'en finit plus de gaffer, tandis que Madeleine régalait l'assistance par l'énumération des supplices qu'elle imposera à sa rivale lors du party auquel on l'a invitée par erreur. Les trois comédiennes sont parmi celles qui peuvent le mieux jouer les personnages comiques à Québec; cependant mercredi, jour de "deuxième", le spectacle manquait un

peu de folie. C'est souvent ainsi les jours de "deuxième".

Yvan Gaudin a situé chacun des personnages dans un environnement défini: Laurette, l'épouse du bijoutier à qui l'on a recourus pour les cadeaux à bon prix, traîne en déshabille devant sa table de toilette, tandis que Madeleine vide sa garde-robe et jette dans une boîte marquée Emmaus, les vêtements dont elle ne veut plus. Jeannine elle, lave ses armoires de cuisine.

Chacune des comédiennes type son personnage en fonction de son environnement, et il sera certes intéressant de voir ce que les échanges de rôles, auxquels les artistes se livreront au cours des prochaines semaines, pourront apporter au spectacle. Déjà, le texte de Tremblay fournit ce qu'il faut d'éléments comiques, pour assurer une bonne digestion au spectateur, même s'il se contentait, pour se sustenter, du casse-croûte que l'on peut se procurer sur place.

Martine CORRIVAULT



# horaire

Comprenant également les postes transmis par câble. De 18h. le jour de publication jusqu'à 18h. le lendemain.



- Local**  
 (4) Québec CFCM-TV  
 (5) Québec CKMI-TV  
 (11) Québec CBVT  
 (15) Radio-Québec CIVQ
- Câble**  
 (4) Québec CFCM-TV diffusé au 2  
 (5) Québec CKMI-TV diffusé au 3  
 (11) Québec CBVT diffusé au 6  
 (3) WCAX-TV Burlington (CBS) diffusé au 7  
 (9) CNL Cablevision Nat. Ltée (division du Québec)  
 (12) Montréal CFCP-TV (CTV)

- (15) Radio-Québec CIVQ diffusé au 8  
 (22) Burlington WEZF-TV (ABC) diffusé au 13  
 (99) Télévision Française au Québec diffusé au 10
- Câble - Convertisseur**  
 (5P) Plattsburgh WPTZ-TV (NBC) diffusé au 3  
 (7) Sherbrooke CHLT-TV diffusé au 18  
 (8) Trois-Rivières CHEM-TV diffusé au 24  
 (9) Sherbrooke CKSH-TV diffusé au 21  
 (13) Trois-Rivières CKTM-TV diffusé au 19

- 3p Quinze  
 12 Live it up  
 22 Barney Miller  
 R.-Q. Chacun son tour. "La mine, c'est ma maison". Des mineurs d'Abitibi se racontent, à travers poèmes, témoignages et chansons.  
 21.30  
 4 Mini-Série: "Holocauste" (6e). "La proclamation d'Heyrick". Au cours d'un bombardement, Rudi Weiss rencontre un soldat qui lui donne des nouvelles de sa famille.  
 12-22 Soap  
 3 Numero Un. Inv. Serge Reggiani, Nicoletta, Claude Nougaro, Julien Clerc et Guy Bedos.  
 R.-Q. Le mystère de l'homme. "Les alex d'Adam" (2e de 8). Il semble établi que l'homme ne descend pas du singe, cependant, l'observation de ces bêtes nous laisse songeurs.  
 22.00  
 3-12 Barnaby Jones  
 5 Live at the Forum. — Space Venture with Hamilton Phil. (inscrit sous toute réserve)  
 5p NBC News Special Report  
 22 ABC News Close-Up. Emission spéciale: "Homosexuels".  
 22.30  
 4-7-8 La quotidienne  
 9-11-13 Le téléjournal (présenté à 23h00 si le baseball a eu lieu)  
 99 Télé-Film: "La main coupée". R.-Q. Les débats de l'Assemblée nationale.  
 22.31  
 4-7-8 Les nouvelles TVA  
 23.00  
 2-5-5p-12 News  
 4 Nouvelles Télé-Capitale  
 7 Informa soir  
 8 Sports  
 22 The Andy Griffith Show  
 23.08  
 7-8 La couleur du temps  
 23.10  
 9-11-13 Nouvelles du sport (présenté à 23h33 si le baseball a eu lieu)  
 23.15  
 4-7-8 Bonsoir le monde  
 9 Ciné-Soir. "Opération Lotus bleu". R. 1965 (présenté à 23h53 si le baseball a eu lieu)  
 11 Cinema. "Ils ne frappent que la nuit". E.U. 1975 (présenté à 23h53 si le baseball a eu lieu)  
 13 Sport plus (présenté à 23h53 si le baseball a eu lieu)  
 23.21  
 12 Pulse  
 23.25  
 5 The Mike Douglas Show  
 23.30  
 3 CBS Late Movies: Programme double: "Publish or Perish". E.U. 1973 ET "If Max is so smart, why doesn't he tell us where he is?". E.U. 1971.  
 5p The Tonight Show  
 13 Ciné-Soir: "Le témoin du troisième jour". E.U. 1965.  
 22 Police Woman  
 24.00  
 4 En Pantouffles: "La brune brûlante". E.U. 1959.  
 7-8 Film: "Les joyeux lurons". Fr. 1972.  
 12 The Twelve Midnight Movie: "Buffalo Bill and the Indians". E.U. 1976.  
 99 Intermède  
 00.30  
 22 Barretta

- 00.56  
 5 Music with Marc Legrand  
 01.00  
 5p Tomorrow  
 01.02  
 7 La mijoterie  
 9-11-13 En pays de connaissance  
 12 The Community  
 22 Laverne & Shirley  
 11.15  
 4-7-8 Entre deux nuages  
 11.30  
 4 De tout de tous  
 5p Wheel of Fortune  
 7-8 Les p'tits bonshommes  
 9 Point de vue  
 11 Docteur Doolittle  
 12 Définition  
 13 Attachez vos ceintures  
 22 Family Feud  
 99 Midi-première. Inv. Michèle Torr, Serge Zenaiko, François Killian et l'Indien R.-Q. Parlez-moi!  
 12.00  
 3 12 O'Clock News & Weather  
 5 From now on  
 5p Mindreaders  
 9 Le 9 vous informe  
 11 L'amour quotidien  
 12 The Flintstones  
 22 The \$20,000 Pyramid  
 99 Dossier du vendredi: "De quoi avons-nous peur? La peur de vieillir?"  
 12.10  
 3 Across the Fence  
 13 Les annonces du midi  
 12.15  
 4 Nouvelles du midi  
 7 Informa 7  
 8 Le régional  
 12.25  
 9 A la ferme  
 12.30  
 3 Search for Tomorrow  
 4-7-8 Ciné-Quiz: "La liberté en couple". Fr. 1970.  
 5 100 Huntley Street  
 9p Passport Plus  
 9-11-13 Les coqueluches. Inv. Denise Guénette et Martine Lorrain  
 12 Gilligan's Island  
 22 Ryan's Hope  
 13.00  
 3 The Young and the Restless  
 5p Days of our Lives  
 12 McGowan & Co.  
 22 All my Children  
 13.20  
 3 As the World Turns  
 9-11-13 Le téléjournal  
 12 The Alan Hamel Show  
 R.-Q. Mon ami Pierrot  
 13.35  
 9-11-13 Femme d'aujourd'hui  
 13.45  
 5 The Oraliens  
 14.00  
 5 The Edge of Night  
 5p The Doctors  
 22 One Life to Live  
 14.30  
 3 Guiding Light  
 4-7-8 Janette veut savoir  
 5 Take 30  
 9-11-13 Another World  
 9-11-13 Les ateliers. De Québec. Inv. M. Blaise Marchand, sculpteur.  
 R.-Q. Le marché aux images  
 15.00  
 5 The Bob McLean Show  
 22 General Hospital  
 99 Télé-série: "Les Borgia ou le sang doré". Il y a des hommes que le bonheur rend bons, d'autres qui rend féroces, le bonheur leur vient de bonne conscience, César était de ces derniers. (dernière)  
 15.30  
 3 One Day at a Time

- 4 Ma sorcière bien-aimée  
 7 Au bois de Florence  
 8 Les arpens verts  
 9-11-13 Les animaux chez eux  
 R.-Q. Chacun son tour. Reprise de jeu.  
 16.00  
 3 Love of Life  
 4-7-8 Les satelliopettes  
 5 Beyond Reason  
 9 The Flintstones  
 9-11-13 Bobino  
 12 The Pink Panther Show  
 22 The Edge of Night  
 R.-Q. Babill'art  
 16.30  
 3 The Rockford Files  
 4 Patrouille du cosmos  
 5 Movie Time: "Cotton comes to Harlem". E.U. 1969.  
 5p Carol Burnett and Friends  
 7 Les p'tits bonshommes  
 8 Ma sorcière bien-aimée  
 12 Family Feud  
 22 The Merv Griffin Show  
 99 Société d'aujourd'hui  
 R.-Q. Les mystères de l'homme  
 17.00  
 5p Starsky and Hutch

- 9-11-13 Alexandre et le roi  
 7-8 Patrouille du cosmos  
 9-13 Cinema de 5 heures: "Le pirate du roi". E.U. 1967.  
 11 Maîtres et valets  
 12 The Price is Right  
 17.30  
 3 Family Affair  
 4 Les tannants  
 22 News  
 R.-Q. Manger comme du monde

## jeudi

- 18.00  
 3-5-5p-12 News  
 7 Informa bloc  
 8 Le régional  
 11 Ce soir  
 99 Pour les jeunes  
 R.-Q. Le petit prince orphelin  
 18.27  
 11 Actualités nationales  
 18.30  
 4 Carrefour Québec  
 7-8 Les tannants  
 22 Bewitched  
 R.-Q. La science et fiction. Reprise de lundi.  
 18.40  
 9 Le 9 vous informe  
 13 Le 13 vous informe  
 19.00  
 4 Aujourd'hui le 11 octobre  
 5 Around the City  
 5p Peyton Place  
 9-13 Propulsion CTF  
 11 03 - Inv. Le dramaturge Marcel Dubé est invité à commenter sa pièce "Équitation à deux inconnus", jouée au Centre culturel Petit-Champlain, Lac-St-Hilaire. A la chronique des spectacles. Denise Perrier nous conseille.



Marcel Dubé est interviewé à "03"



Une scène de "Play Time" présentée aux "Grands Films"

- 12 Benson  
 99 Midi-Première. Inv. Nicolas Peyrac, Caroline L.H. Tholand et F. Hernandez.  
 R.-Q. La période de questions à l'Assemblée nationale  
 19.30  
 3 The Crosswits  
 4-7-8 Chips  
 5 Reach for the Top  
 5p M.A.S.H.  
 9-11-13 Du tac au tac  
 12 The Littlest Hobo  
 22 The Bob Newhart Show

## jeudi

- 99 Un comédien lit un auteur. François Périer lit Anatole France.  
 20.00  
 3 The Waltons  
 5 The Muppet Show  
 5p-12 Buck Rogers in the 25th Century  
 9-11-13 Le travail à la chaîne  
 22 Laverne & Shirley  
 R.-Q. Manger comme du monde  
 "Chassez le naturel". Un sketch qui nous fait connaître les avantages et les inconvénients des aliments naturels.  
 20.30  
 4 La petite maison dans la prairie  
 5 The King of Kensington (inscrit sous toute réserve)  
 3-9-11-13 Baseball  
 9-11-13 Les Grands Films: "Play Time". Fr. 1967.  
 20.30  
 4 La petite maison dans la prairie  
 5 The King of Kensington (inscrit sous toute réserve)  
 3-9-11-13 Baseball  
 9-11-13 Les Grands Films: "Play Time". Fr. 1967.  
 20.30  
 4 La petite maison dans la prairie  
 5 The King of Kensington (inscrit sous toute réserve)  
 3-9-11-13 Baseball  
 9-11-13 Les Grands Films: "Play Time". Fr. 1967.  
 20.30  
 4 La petite maison dans la prairie  
 5 The King of Kensington (inscrit sous toute réserve)  
 3-9-11-13 Baseball  
 9-11-13 Les Grands Films: "Play Time". Fr. 1967.  
 20.30  
 4 La petite maison dans la prairie  
 5 The King of Kensington (inscrit sous toute réserve)  
 3-9-11-13 Baseball  
 9-11-13 Les Grands Films: "Play Time". Fr. 1967.

## vendredi

- 06.00  
 12 University of the Air  
 06.30  
 3 Sunrise Semester  
 12 Morning Exercises  
 06.45  
 4 Mire et musique  
 06.54  
 4 Musique Marc Legrand  
 06.55  
 5p American Trails  
 07.00  
 3 News  
 4 Dessins animés  
 5p Today  
 12 Canada A.M.  
 22 Good Morning America  
 07.15  
 4 Gronio and Cie  
 07.30  
 7 Fanfan Dédé  
 07.45  
 4 Le 745  
 9 Félix le chat  
 07.50  
 13 Bonne journée  
 08.00  
 3 Captain Kangaroo  
 7-8 Gronio and Cie  
 9-13 L'homme araignée  
 08.30  
 7 Sur sol  
 8 Le dix vous informe  
 9 Docteur Doolittle  
 13 Madame et son fantôme  
 08.35  
 8-8 Les matins de Réal  
 09.00  
 3 The Mike Douglas Show  
 4 Les matins de Réal  
 5 Test Pattern & Music  
 5p The Phil Donahue Show  
 9-11-13 En mouvement  
 22 PPTL Room  
 22 PPTL Club  
 09.09  
 5 Music with Marc Legrand  
 09.15  
 3 The Friendly Giant  
 9-11-13 Les 100 tours de Centour  
 09.30  
 5 Québec School Telecast  
 9-11-13 Animagerie  
 12 What's Cooking  
 99 Société d'aujourd'hui. "L'amour et les relations amoureuses"  
 09.45  
 9-11-13 Les contes de la rive  
 10.00  
 4-7-8 Votre amie Suzanne. De belles choses - La boîte à idées - La décoration intérieure - La famille et ses droits  
 5 Canadian School  
 5p Card Sharks  
 9-11-13 Passe-partout  
 12 The New Ed Allen Show  
 R.-Q. Le marché aux images  
 10.30  
 3 Whew!  
 3 Mr. Dressup  
 5p The Hollywood Squares  
 7 Sans détour  
 9-11-13 Magazine-express. "Soins à domicile" - "Soins dentaires"  
 12 The Mad Dash  
 99 Pour les jeunes  
 10.55  
 3 News

## les films

### jeudi

- 20.30  
 7-8 Jeudi 20h30: (4) "Sans mobile apparent". Fr. 1971. Drame policier de P. Labro avec Jean-Louis Trintignant, Dominique Sanda et Jean-Pierre Marielle. — Un inspecteur de police cherche à identifier l'auteur de plusieurs meurtres à Nice.  
 9-11-13 Les Grands Films: (2) "Play Time". Fr. 1967. Comédie satirique réalisée et interprétée par Jacques Tati, avec Barbara Dennek et Bill Kearns. — Un homme s'égare dans les corridors d'un building ultra-moderne et connaît diverses mésaventures.  
 22.30  
 99 Télé-Film: "La main coupée". — C'est l'histoire d'une escouade de légionnaires qui, durant l'hiver 1914-1915, souffrent de la guerre. Quelques hommes tentent de maintenir et de développer leur individualité au milieu de l'abominable cataclysme.  
 23.20  
 9 Ciné-Soir: (5) "Opération lotus bleu". Il. 1953. Film d'espionnage de S. Grieco avec Ken Clark, Helga Line et Philippe Hersent. — Un agent du CIA est chargé d'enquêter sur le vol d'une nouvelle bombe nucléaire.  
 11 Cinema: (5) "Ils ne frappent que la nuit". E.U. 1975. Drame policier de D. Duke avec Jack Warden, Tim O'Connor et Madeleine Sherwood. — Un policier recherche un maniaque

Explication: les chiffres placés avant le titre réfèrent à la valeur artistique par ordre décroissant de (1) chef d'œuvre à (7) minable. Source: Office des communications sociales.

### vendredi

- 23.30  
 3 CBS Late Movie: programme double: (5) "Publish or Perish". E.U. 1973. Drame policier de R. Butler avec Peter Falk, John Chandler et Mickey Spillane. — Un détective s'emploie à démasquer un éditeur qui a fait assassiner un écrivain par un tueur à gages.  
 ET (5) "If Max is so smart, why doesn't he tell us where he is?". E.U. 1971. Drame policier de B. Kowalski avec George Peppard, Anne Baxter et Richard Jordan. — Un détective d'assurance enquête sur la disparition d'un ordinateur dans un centre médical.  
 13 Ciné-Soir: (5) "Le témoin du troisième jour". E.U. 1965. Drame policier de J. Smight avec George Peppard, Elizabeth Ashley et Arte Johnson. — Un homme, devenu amnésique après un accident, est tenu responsable de la mort d'une jeune femme.  
 24.00  
 4 En Pantouffles: (5) "La brune brûlante". E.U. 1959. Comédie de meurtres de L. McCarey avec Paul Newman, Joanne Woodward et Joan Collins. — Un agent de presse a des difficultés conjugales en même temps qu'il est mêlé à un conflit entre l'armée et les citoyens d'une petite ville.  
 7-8 Film: (6) "Les joyeux lurons". Fr. 1972. Comédie de M. Gérard avec Paul Préboist, Alice Sapritch et Michel Galabru. — Trois escrocs déguisés en prêtres

### jeudi

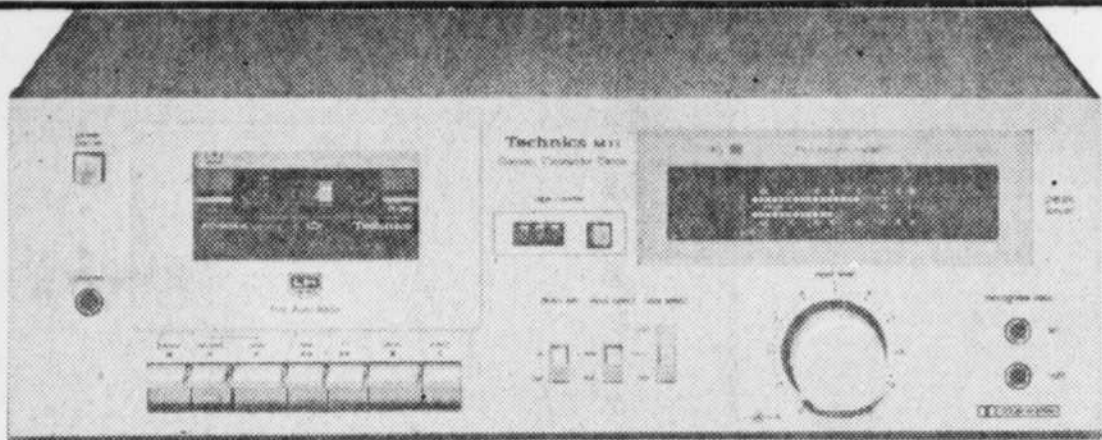
- meurtrier qui s'en prend à des vieilles femmes seules.  
 12 The Twelve Midnight Movie: (3) "Buffalo Bill and the Indians". E.U. 1976. Comédie satirique de R. Altman avec Paul Newman, Joel Grey et Frank Kaguitis. — Profitant de sa réputation de héros, Buffalo Bill exploite un spectacle de cirque évoquant la conquête de l'Ouest.  
 ET (5) "If Max is so smart, why doesn't he tell us where he is?". E.U. 1971. Drame policier de B. Kowalski avec George Peppard, Anne Baxter et Richard Jordan. — Un détective d'assurance enquête sur la disparition d'un ordinateur dans un centre médical.  
 13 Ciné-Soir: (5) "Le témoin du troisième jour". E.U. 1965. Drame policier de J. Smight avec George Peppard, Elizabeth Ashley et Arte Johnson. — Un homme, devenu amnésique après un accident, est tenu responsable de la mort d'une jeune femme.  
 24.00  
 4 En Pantouffles: (5) "La brune brûlante". E.U. 1959. Comédie de meurtres de L. McCarey avec Paul Newman, Joanne Woodward et Joan Collins. — Un agent de presse a des difficultés conjugales en même temps qu'il est mêlé à un conflit entre l'armée et les citoyens d'une petite ville.  
 7-8 Film: (6) "Les joyeux lurons". Fr. 1972. Comédie de M. Gérard avec Paul Préboist, Alice Sapritch et Michel Galabru. — Trois escrocs déguisés en prêtres

### vendredi

- 23.30  
 4-7-8 Ciné-Quiz: (5) "La liberté en couple". Fr. 1970. Comédie de meurtres de E. Molinaro avec Bernard Le Cou, Juliette Villard et Michel Serrault. — Les idées contestataires d'un étudiant causent la rupture du mariage de ses parents.  
 16.30  
 5 Movie Time: (4) "Cotton Comes to Harlem". E.U. 1969. Comédie policière de O. Davis avec Godfrey Cambridge, Raymond St-Jacques et Calvin Lockhart. — Deux policiers de race noire enquêtent sur le vol d'une somme importante réunie par un pasteur.  
 17.00  
 9-13 Cinema de 5 heures: (5) "Le pirate du roi". E.U. 1967. Film d'aventures de D. Weis avec Doug McClure, Jill St. John et Guy Stockwell. — Aidé par des saltimbanques, un lieutenant anglais tente de pénétrer dans le repaire de corsaires

# Symphonie d'automne

## Auditionnez nos candidats



Magnétophone à cassettes Technics

**349<sup>95</sup>**  
ch.

La réputation et le prestige de Technics ne sont plus à faire. Le modèle RS-M11 de Technics est doté d'un décibelmètre de type curseur fluorescent, moteur c.c. à couple élevé, système réducteur de bruit Dolby,

sélecteur de rubans à trois positions, commande double du niveau d'enregistrement, mécanisme auto/arrêt intégral, compte-tours. Prise pour microphones et casque d'écoute. Coffret chromé.



Magnétophone à cassettes Marantz

**249<sup>95</sup>**  
ch.

Appareil à haut rendement avec circuit Dolby de suppression des bruits. Tête d'enregistrement/lecture "Permallory" possibilité d'enregistrer sur cassette courante CrO2 et FeCr. Vu-mètre, indicateur LED d'enregis-

tremement, comptetours, prises microphones et casque d'écoute. Chargement à l'avant. Coffret recouvert de vinyle aspect noyer gainé. Modèle 1810.



Récepteur/Syntonisateur  
AM/FM de Kenwood

**499<sup>95</sup>**  
l'ens.

De construction solide et d'une grande puissance de sortie, ce récepteur/syntonisateur est offert avec une platine Viking Eaton et deux enceintes acoustique Viking Eaton. Le syntonisateur Kenwood est conçu pour obtenir une réception claire et précise en tout temps. Reproduction des enregistrements exacte. Possibilité de mirage des micropho-

nes, deux sorties pour haut-parleurs, indicateur LED, contrôles des graves et des aigus. Modèle KR 2010. La platine Viking Eaton modèle TT 1841 (non représentée) est doté d'un bras en équilibre statique. Réglage anti-patinage, levier repère sillon. Retour automatique. Enceintes acoustiques Viking Eaton (non représenté). Suspension acoustique. Haut parleur de 8" pour les basses et de 4" pour les aigus dans chaque enceinte.

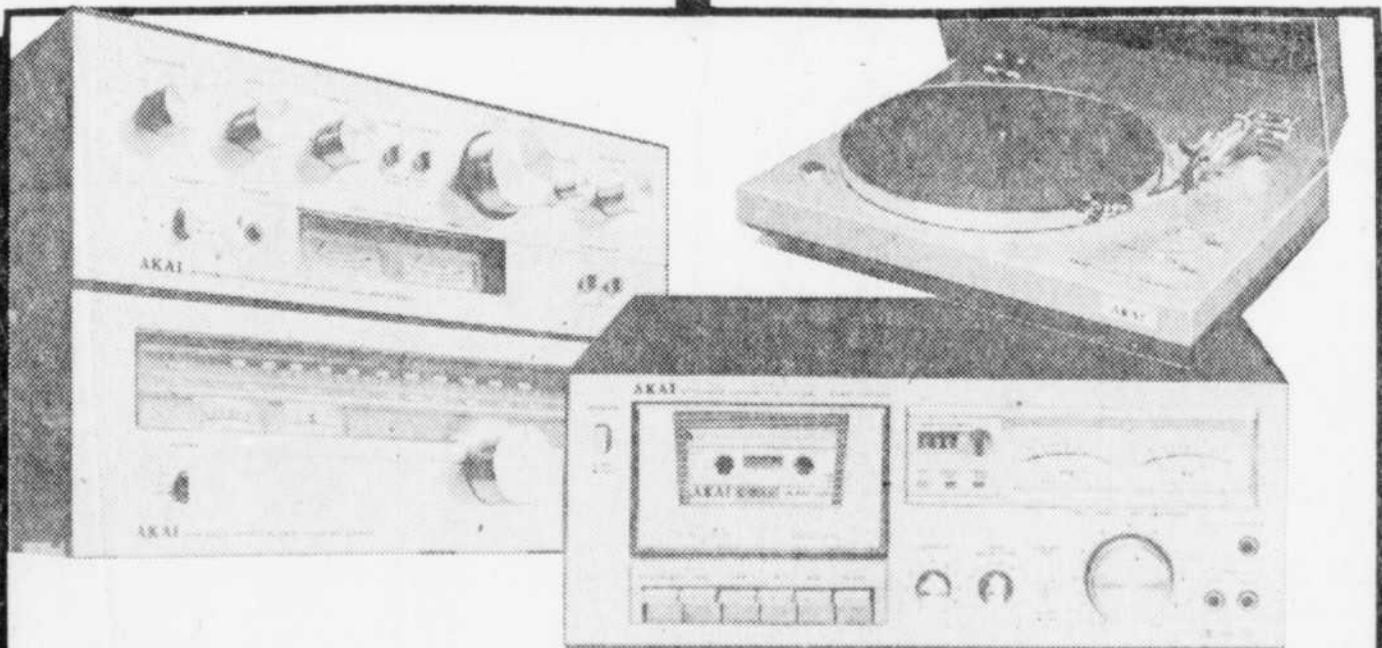


Magnétophone à cassettes Sanyo

**219<sup>99</sup>**  
ch.

La qualité et le rendement fiable des appareils Sanyo en font des investissements sûrs. Système réducteur de bruit Dolby. Arrêt automatique. Indicateur LED à 5 niveaux,

prises microphones à droite et à gauche. Chargement par l'avant, coffret de métal recouvert de vinyle aspect noyer gainé. Modèle RD 5008



Chaîne stéréo Akai

**699<sup>95</sup>**  
l'ens.

La chaîne stéréo Akai (modèle AM 2350L) comprend: un amplificateur intégré (modèle AM 2350), un syntonisateur FM/AM (AT 2250) ainsi qu'une platine tourne-disque semi-automatique à entraînement par courroie (AP 100/100C) et deux enceintes acoustiques. Akai annonce à la même occasion un nouveau magnétophone à cassettes, le GXC-

704D (non-représenté). Tête de lecture et d'enregistrement GX, bonne courbe de réponse et excellente durabilité, système Dolby, contrôles de changement direct de fonction, arrêt automatique. Modèle noir. 299<sup>95</sup> ch.

Support en option (non-représenté). Modèle RV 200. 169<sup>95</sup> ch.

Venez ou téléphonez 653-9331  
Utilisez votre  
carte-comptable Eaton.  
Eaton Ste-Foy, Ste-Foy

# EATON